



PLAN CANADIEN DE PRÉVENTION DE LA NOYADE

8^e édition

Drowning Prevention
Research Centre 



RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Le Centre canadien de recherche sur la prévention des noyades (CRPN) et la Coalition canadienne pour la prévention des noyades (Coalition) reconnaissent que le terrain sur lequel se trouve leur bureau est le territoire traditionnel des Hurons-Wendat, Seneca, Haudenosaunee et Mississaugas de la rivière Credit. Nous reconnaissons également que Toronto est couverte par le traité 13, objet de la convention *Dish With One Spoon Wampum Belt*, un traité entre les Anishinaabe, les Mississaugas et les Haudenosaunee qui les liaient à partager le territoire et à protéger la terre.¹ D'autres nations et peuples autochtones, nouveaux arrivants et colons ont été invités à adhérer à ce Traité dans un esprit de paix, d'amitié et de respect.¹ Le CRPN et la Coalition reconnaissent le processus de vérité et de réconciliation et continuent d'écouter, d'apprendre et d'appliquer les apprentissages à nos valeurs, à notre travail et à nos relations avec les peuples autochtones, les communautés et la terre. Le CRPN et la Coalition sont attachés à ces principes directeurs qui mettent l'accent sur l'importance d'être respectueux de la culture dans les approches et les interventions, la réduction des inégalités et l'apprentissage de toutes les communautés.

AVANT-PROPOS

Les données préliminaires de la dernière année indiquent qu'il y a eu plus de noyades mortelles au Canada. De nombreuses interventions de prévention des noyades ont été interrompues ou réduites pendant la pandémie de Covid-19. Cela pourrait augmenter le fardeau des noyades pour les années à venir. Il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur la prévention des noyades et les interventions afin de réduire le fardeau des noyades au Canada. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour en savoir plus sur la démographie, la localisation et les activités à risque qui ont augmenté le fardeau des noyades par rapport à d'autres années et à d'autres pays.

La Coalition a changé sa gouvernance à la fin de 2020. Cela a été fait pour améliorer la durabilité et l'impact du travail de la Coalition. Le modèle de leadership partagé se poursuivra. Le Comité directeur de la Coalition continuera d'orienter les activités axées sur la réduction du fardeau de la noyade. La Coalition fait maintenant partie du CRPN (voir la page 6). Il s'agit d'un changement de gouvernance qui permet au bon travail de la Coalition de se poursuivre avec un système de soutien en ressources fiable. Le CRPN a un conseil d'administration qui relève de la Société de sauvetage du Canada - Division de l'Ontario.

Le Canada ira de l'avant avec de nouveaux apprentissages et actions pour mieux comprendre les noyades non mortelles. Le nouveau cadre de clarification et de classification des noyades non mortelles sera mis en œuvre dans certaines communautés du projet pour permettre la collecte de données quantitatives et qualitatives et cela sera ajouté à nos connaissances sur les noyades mortelles pour éclairer les interventions.

Nous en apprenons davantage sur les déterminants sociaux de la noyade. Nous savons que l'éducation, le logement, les facteurs socio-économiques et la santé jouent un rôle dans les collectivités où le fléau de la noyade augmente. Réduire les inégalités en mettant l'accent sur l'amélioration sociale pour tous les Canadiens réduira le fardeau des noyades et des blessures. Nous soutenons les efforts du gouvernement et de la société civile pour réduire les inégalités. Nous devons accroître les collaborations pour améliorer la santé et le bonheur des Canadiens dans leurs interactions avec l'eau.

La Coalition continue de se concentrer sur huit (8) cibles clés : les enfants de 1 à 4 ans; les peuples autochtones; les nouveaux Canadiens; le nord du Canada, les régions rurales et l'eau froide; les milieux supervisés; les entrées à l'eau involontaires; les noyades liées au transport par eau; et les jeunes adultes de sexe masculin. Des objectifs de réduction des mortalités dues à la noyade, mesurables démographiquement, sur la base du lieu, ou des activités à risque, seront définis pour chacun de ces objectifs. Nous apprenons que l'application de ressources à des cibles soigneusement ciblées est un accélérateur efficace de la réduction des noyades.

Il existe des opportunités politiques et législatives clés pour une intervention de prévention de la noyade. Nous avons besoin d'un meilleur port du gilet de sauvetage, en mettant l'accent sur le port dans toutes les embarcations. Nous avons besoin de plus de Canadiens formés en RCR. Une façon d'y parvenir serait d'aligner la formation en RCR comme une condition préalable à la conduite de véhicules. Tous les Canadiens ont besoin de compétences de base en natation. Cela doit faire partie de notre système de santé publique sans barrières et avec un accès universel.

La résolution des Nations Unies sur la prévention des noyades² est devenue une réalité le 28 avril 2021 (voir les pages 9 à 10 et 46 à 49). La résolution des Nations Unies a été soutenue par le Canada et la plupart des 194 pays et territoires des Nations Unies. Cette résolution aidera le gouvernement à s'engager dans la prévention des noyades. Il s'agit d'un autre événement sentinelle des travaux pour la prévention de la noyade et apportera plus de sécurité, de santé et de bien-être pour toute l'humanité, sur et autour de l'eau.

La Coalition remercie le gouvernement du Canada, les ONG, les universitaires, l'industrie, la société civile, ainsi que les participants des médias dans cet effort pour mettre fin à la noyade. Nous sommes très chanceux d'avoir Lisa Hanson Ouellette comme gestionnaire de projet. Nous remercions le CRPN d'avoir apporté une nouvelle stabilité et durabilité à notre travail.

Stephen B. Beerman, MD

Président, Coalition canadienne pour la prévention de la noyade

Couverture : Jenny Booker 2020

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le mandat de la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade est de recommander des mesures à fort impact pour réduire les noyades liées à huit (8) groupes ou enjeux cibles clés : les enfants âgés de 1 à 4 ans; les noyades en milieu surveillé; les peuples autochtones – Premières Nations, Inuit et Métis; les personnes néo-canadiennes; le Nord canadien, les milieux ruraux et l'eau froide; les noyades liées au transport maritime; les entrées à l'eau non intentionnelles; et, les jeunes adultes de sexe masculin. Ces mesures doivent être réalisables, axées sur l'impact et mesurables. Les recommandations pour cette 8e édition du Plan canadien de prévention des noyades comprennent :

Encourager une collaboration multisectorielle accrue dans tous les domaines de la prévention des noyades - soutenir la création / l'expansion de coalitions et de projets communautaires axés sur la réduction des noyades; l'utilisation de boîtes à outils; et, l'établissement de protocoles pour la prévention des noyades et les incidents post-noyade - *et accroître l'utilisation d'une stratégie multiniveau de prévention de la noyade.*

S'assurer que les données guident les efforts d'intervention - élargir la collecte de données / la recherche pour inclure les facteurs de risque socio-économiques, les noyades non mortelles et intentionnelles; encourager la recherche menée par les peuples autochtones pour déterminer dans quelle mesure les programmes actuels pourraient être adaptés avant leur exécution au sein de leurs communautés pour assurer leur pertinence culturelle; faire des recherches sur la noyade de témoins / sauveteurs au Canada; faire des recherches sur les noyades intentionnelles (c.-à-d. les homicides et les suicides); entreprendre des études rétrospectives et prospectives sur la noyade parmi les personnes vivant avec des troubles du développement neurologique et des conditions médicales; et, mener des recherches sur l'efficacité des technologies dans et hors de l'eau conçues pour la prévention de la noyade.

Obtenir un financement fédéral pour - la recherche sur les noyades non mortelles; la conception et la livraison d'une carte interactive en ligne pour identifier les zones de noyade à haut risque afin d'en informer le public, les décideurs et les politiciens; augmenter l'efficacité des initiatives post-noyade liées à des comportements spécifiques pertinents à un endroit et, implanter un cadre de mise en œuvre des programmes de natation de survie pour tous les nouveaux Canadiens.

Effectuer du lobbying pour la facilitation, la mise en œuvre et le soutien du gouvernement du Canada - des modifications au Règlement sur les petits bâtiments³ (DORS/2010/91 - 204 (a)/310 (1) (a) (i)/302 pour que les petits bâtiments exigent que chaque personne à bord doive porter un vêtement de flottaison individuel ou un gilet de sauvetage approuvé par le Canada; un cadre de mise en œuvre pour la formation obligatoire en réanimation cardiorespiratoire (RCR) avec permis de conduire (nouveau/renouvellement); un comité d'examen des noyades pour examiner les incidents de noyade et faire des recommandations d'intervention; un cadre de mise en œuvre pour une législation cohérente sur les clôtures de piscine à travers le Canada; et, des stratégies et des messages pour s'assurer que les installations supervisées constituent une priorité nationale et la première cible pour atteindre l'objectif zéro mortalité.

TABLE DES MATIÈRES



Reconnaissance du territoire	2
Avant-propos.....	2
Sommaire exécutif	3
Parties prenantes à la Coalition	4
Remerciements.....	5
Annonces.....	6
Introduction.....	10
L'effort mondial	11
Section 1 : La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade	12
Section 2 : Lacunes dans la recherche, la réglementation et la législation canadienne.....	18
Section 3 : Sensibilisation dans les communautés, outils et activités et coalitions	20
Section 4 : Participation multisectorielle et méthodologie	26
Section 5 : Enjeux cibles clés	27
Section 6 : Recommandations et prochaines étapes	40
Références.....	43
Annexes.....	44

PARTIES PRENANTES À LA COALITION



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique

Drowning Prevention
Research Centre 

REMERCIEMENTS

Comité directeur de la Coalition

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade remercie les membres du comité directeur de la Coalition d'avoir fourni du contenu et une rétroaction utile : D^r Stephen B. Beerman, Université de la Colombie-Britannique; Liane Boisvert, Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario; Markus Brunner, Conseil canadien des piscines et spas; Barbara Byers, Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade; D^r Tessa Clemens, Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade; Adrian Cossu, Ville de Mississauga, Ontario; D^r Audrey Giles, Université d'Ottawa; Michelle Hebein, Croix-Rouge canadienne; Patricia Kitchen, Société de sauvetage Canada; Sasha Maleki; Cara McNulty, Life Jackets for Life; John Morrison, Comité sport, activité physique et loisirs FPT; Kevin Paes, Croix-Rouge canadienne; D^r Ian Pike, BC Injury Research and Prevention Unit; Wendy Schultenkamper, Société de sauvetage Canada; Michael Shane, Société de sauvetage Ontario; Marykate Townsend, Pacific Marine Underwriting Managers Ltd.; Christine Wagg, Coalition pour la prévention des noyades d'Ottawa; et, Jim Wielgosz, National Marine Manufacturers Association.

Les groupes de travail technique

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade remercie les membres des groupes de travail technique pour tous leurs efforts: D^r Louis Francescutti, School of Public Health, Université d'Alberta; Emily Francis, étudiant de cycle supérieur; D^r Gordon Giesbrecht, Laboratory for Exercise and Environmental Medicine; D^r Susan Glover Takahashi, PostMD Education, Faculté de médecine de l'Université de Toronto, ON; Shawn Goldmintz, WaterBabies; Vienna Lam, Université Simon Fraser; Rachel Lamont, Parachute Canada; Jay Lim, 25:8 Architecture + Urban Design; Craig Lingard, Administration régionale Kativik, QC; Jamesie Mearns, Emergency Management, NU; Michelle Kassis, PostMD Education, Faculté de médecine de l'Université de Toronto, ON; Paige Lacroix, AquaTalk; Bryan Melnyk, British Columbia Ministry of Health; Anne Morgan, Recreation and Parks Association of the Yukon; D^r John Oliffe, Université de Colombie-Britannique; D^r Michael Patterson, Department of Health, Nunavut; Ted Rankine, Playsafe Productions; Kia Rassekh, Conseil des fonds d'investissement du Québec; Joey Rusnak, Lifeguard Authority; Karen Sampson, Entraîneuse en plein air et piscine; Mike Scott, Emergency Services, T-N-O; Eric Shendelman, Association des camps du Canada; Roger Skinner, Bureau du coroner en chef de l'Ontario; Lisa St-Amant, PostMD Education, Faculté de médecine de l'Université de Toronto, ON; Sandra Tirone, mère de Raphaël; and, Kelli Toth, promoteur de la sécurité aquatique indépendant.

Rédactrice exécutive

Lisa Hanson Ouellette

Comité de rédaction

Barbara Byers, Tessa Clemens, Patricia Kitchen, Cara McNulty, et Chris Wagg

Traducteur

Dave Vaillancourt

Financement et Soutien

En janvier 2021, la Coalition a fusionné ses activités avec le Centre de recherche sur la prévention des noyades du Canada (DPRC). Veuillez consulter l'annonce du 2 mars 2021 à la page 6.

Le financement et le soutien du site Web de la Coalition sont fournis par l'école de natation Shendy's et BHWorkz.

Les crédits photos et pictogrammes pour cette 8^e édition : Jenny Booker (couverture), Community Against Preventable Injuries, D^r Gordon Giesbrecht, la Société de sauvetage Colombie-Britannique et Yukon, Darlene Hanson, Lisa Hanson Ouellette, Tanya Ames, et University of New Brunswick International Swim Program.

ANNONCES

Le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade et la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade unissent leurs forces

Le 2 mars 2021 – Le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade (CCRPN) est heureux d'annoncer que la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade (coalition) a fusionné ses opérations avec le CCRPN à partir de janvier 2021.

Le mandat de la coalition est de recommander des solutions à fort impact pour réduire les noyades et s'harmonise parfaitement avec le rôle de le CCRPN de fournir les faits – le qui, quoi, où, quand et pourquoi des incidents et des traumatismes reliés à l'eau. En tant qu'intervenant et partenaire de la coalition, le CCRPN comprend et reconnaît les contributions de la coalition à l'élaboration de stratégies fondées sur des données probantes, de défense du sauvetage de l'eau et de prévention de la noyade. « Cette collaboration augmentera encore notre capacité à fournir des données opportunes fondées sur des données probantes au fur et à mesure que nous établirons la base de données canadienne sur les incidents d'eau sur les noyades mortelles et non mortelles et les traumatismes majeurs reliées à l'eau », a déclaré Barbara Byers, agente principale de recherche à le CCRPN.

Cette consolidation des ressources renforce la capacité de recherche du CCRPN grâce à l'ajout d'experts, de collaborateurs et de partenaires multisectoriels de la coalition partout au Canada. Le travail du comité directeur de la coalition et les activités de ses groupes de travail techniques et de son modèle de leadership partagé se poursuivront : en tant qu'entité unifiée, ce travail sera amplifié par le CCRPN au Canada et à l'étranger.

Dr Stephen B. Beerman continuera de diriger et de présider la coalition et Lisa Hanson Ouellette continuera à fournir le soutien dans son rôle de gestionnaire de projet.

À propos du Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade

Le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade – un organisme de bienfaisance indépendant et enregistré – est la principale agence de recherche sur la noyade et les incidents liés à l'eau au Canada. Le Centre effectue de la recherche sur les noyades mortelles et non mortelles, les traumatismes aquatiques majeurs et les interventions de sauvetage. La recherche soutenue et l'analyse des données recueillies contribuent à l'amélioration des programmes de formation en sauvetage aquatique qui se basent ainsi sur des faits, et sert également à appuyer notre programme d'éducation sur la prévention de la noyade.

À propos de la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade a été formée en réponse à l'appel à l'action lancé dans le rapport de l'Organisation mondiale de la santé. L'objectif de la coalition est d'établir et d'exécuter un plan multisectoriel à long terme qui vise à réduire la noyade au Canada.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Barbara Byers, l'agente principale de la recherche à le CCRPN – barbarab@lifeguarding.com.

400 Consumers Road, Toronto
Ontario, Canada M2J 1P8
Tel: 416-490-8844 | Fax: 416-490-8766
www.drowningresearch.ca



LIFESAVING SOCIETY®
SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

The Lifeguarding Experts
Les experts en surveillance aquatique



Les Nations Unies adoptent la résolution sur la prévention de la noyade

OTTAWA, le 29 avril 2021 – Nous sommes ravis d'annoncer que la résolution des Nations Unies sur la prévention de la noyade (A/75/L.76) a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies ce mercredi 28 avril 2021. Vous pouvez accéder à la résolution à l'adresse suivante :

Ang. – <https://www.undocs.org/en/A/75/L.76>

Fr. – <https://www.undocs.org/fr/A/75/L.76>

La résolution des Nations Unies sur la prévention de la noyade constitue une étape sentinelle qui focalisera l'attention et l'action sur ce problème de santé publique hautement évitable qu'est la noyade. Elle permettra d'accroître la sensibilisation et les actions des agences des Nations Unies pour réduire la noyade. Cette résolution encouragera l'engagement des gouvernements nationaux à réduire le fardeau de la noyade au moyen de politiques et de législations efficaces, de la recherche et du soutien aux actions communautaires de prévention de la noyade.

Cette première résolution des Nations Unies sur la prévention de la noyade a été proposée par le Bangladesh et l'Irlande. Plus de 50 nations, y compris le personnel de la Mission canadienne auprès des Nations Unies, ont participé à la rédaction de ce document. Il s'agit d'un jalon important, résultat d'un long parcours dans lequel le Canada a joué un rôle clé.

Cette résolution :

- répond à la profonde inquiétude suscitée par le fait que la noyade a été à l'origine de plus de 2,5 millions de décès évitables au cours de la dernière décennie, mais que son impact a été largement méconnu;
- note que plus de 90 % des décès surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, l'Asie portant le fardeau le plus lourd en nombre de décès par noyade;
- note que la noyade touche de manière disproportionnée les enfants et les adolescents dans les zones rurales, de nombreux pays déclarant que la noyade est la principale cause de mortalité infantile;
- précise que l'estimation mondiale officielle de 235 000 décès par an exclut les noyades attribuables à des événements climatiques liés à des inondations et à des incidents résultant du transport par eau, ce qui entraîne une sous-représentation des décès par noyade allant jusqu'à 50 % dans certains pays;

.../à suivre

- identifie le 25 juillet comme Journée mondiale de prévention de la noyade, et ce, à partir de 2021.

Le Canada a coparrainé cette résolution des Nations Unies. L'appui du Canada à cette résolution s'aligne sur les priorités mondiales et nationales pour des activités sécuritaires et une meilleure santé pour tous.

Le Canada est bien placé pour réaliser toutes les actions volontaires (et plus) que la résolution encourage les États membres à adopter. Toutes les interventions clés recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont bien prises en compte au Canada.

La Société de sauvetage Canada est un organisme d'envergure nationale, bien développé et qui agit sur le premier plan en matière de sauvetage et de prévention de la noyade. Elle travaille en étroite collaboration avec le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade et la Coalition canadienne de la prévention de la noyade.

De plus, le Canada est bien placé pour soutenir la coopération internationale en partageant les leçons apprises et les meilleures pratiques. En effet, notre leadership a déjà contribué à cette étape au travers d'une collaboration avec l'OMS, l'*International Life Saving Federation*, la *Commonwealth Royal Life Saving Society* et avec des projets d'intervention sur la prévention de la noyade au Bangladesh et dans les Caraïbes.

Cette résolution est le résultat d'années de travail fournies par de nombreuses personnes et organisations au sein de la communauté mondiale intervenant en prévention de la noyade. Nous souhaitons prendre le temps de les remercier pour leur leadership sur cette question importante. Nous tenons également à remercier plus spécialement le *Royal National Lifeboat Institute* (RNLI) qui a financé cet effort international en fournissant du personnel hautement qualifié et un soutien financier.



Martin Forcier
Président
Société de sauvetage Canada



Dr. Stephen Beerman
Président
Coalition canadienne de la prévention de la noyade

La Coalition canadienne de la prévention de la noyade est un comité du Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade - organisme responsable de la recherche sur la noyade au Canada et partenaire de la Société de sauvetage.

Société de sauvetage Canada, 2420 rue Bank Street, M012 Ottawa, ON K1V 8A1

www.lifesaving.ca

INTRODUCTION

D *Une coalition* « l'union de diverses parties, personnes ou de divers états, en vue d'une action commune. »⁴












Le rapport mondial de l'Organisation mondiale de la santé sur la noyade: prévenir un tueur de premier plan; et, Prévenir la noyade: un guide de mise en œuvre

En 2014, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié le Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès.⁵ Le rapport visait à galvaniser l'attention sur le problème de la noyade en soulignant comment il est possible de prévenir la noyade et de sauver des vies grâce à une collaboration entre les secteurs⁵. En 2017, l'Organisation mondiale de la Santé a publié son second rapport sur la noyade, Prévention de la noyade : Guide pratique, afin de fournir des orientations concrètes pour l'implantation des 10 stratégies de prévention de la noyade mises de l'avant.⁶

La Coalition a été formée en réponse à l'appel à l'action lancé dans le rapport de l'OMS (2014). Comme la noyade est un problème multisectoriel exigeant la création de partenariats entre toutes les parties prenantes, la Coalition a pour but d'établir et d'exécuter un plan multisectoriel à long terme qui vise à réduire la noyade au Canada. La noyade menace toutes les populations, mais les risques sont parallèles à de nombreux déterminants sociaux de santé, ce qui affecte disproportionnellement les peuples autochtones, les nouveaux immigrants, les personnes âgées et les populations rurales. Les noyades mortelles et non mortelles touchent non seulement des individus, mais aussi des familles et des collectivités entières.

La Coalition produit le Plan canadien de prévention des noyades et fait également partie de l'effort mondial visant à réduire les noyades. Un partenariat mondial pour la prévention de la noyade est en cours et comprend de nombreux pays qui entreprennent des activités de prévention de la noyade. Le Canada sert l'effort mondial en partageant des données, du leadership et une communication de qualité.

Contenu de la 8^e édition du Plan canadien de prévention de la noyade :

				
Information sur la Coalition	Lacunes dans la recherche et la législation	Information pour les communautés	Les prix de prévention de la noyade	
				
Leadership	Enjeux cibles	Recommandations	Références	Annexes

Symboles et pictogrammes facilitant le repérage des définitions et des informations importantes. Recherchez ces symboles :

Définition	Important conseil de sécurité	Engagement national nécessaire	Cliquer pour ouvrir	Énoncé cible
				

Les Canadiens font partie d'une équipe mondiale

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade fait partie d'un effort mondial visant à réduire le fardeau de la noyade. Le rapport mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la noyade - Prévenir un tueur majeur (2014) a déclaré que la noyade était une menace grave et négligée pour la santé publique. Le rapport a appelé toutes les nations à améliorer leur action communautaire, leurs politiques / législations en vigueur et à réaliser de la recherche. La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade a été formée pour répondre à cet appel à l'action.

Il y aura bientôt un Partenariat mondial pour la prévention de la noyade qui servira de communauté de leadership en matière de politique et de mise en œuvre pour la prévention de la noyade. Le Rapport mondial de l'OMS sur la noyade a été un catalyseur efficace pour une maturation significative des efforts mondiaux de prévention de la noyade.

De nombreux pays mènent des activités de prévention de la noyade. Des organisations non gouvernementales, des agences gouvernementales, des partenaires industriels et des instituts de recherche sont engagés. Des sociétés et des fédérations internationales telles que la Société royale de sauvetage, l'*International Life Saving Federation*, Safekids, et la Croix-Rouge / Croissant-Rouge participent à l'effort mondial de prévention des noyades.

Il existe une vision unifiée pour réduire le fardeau de la noyade dans toutes les nations. On sait que le fardeau de la noyade impacte de manière disproportionnée les pays à revenu faible et intermédiaire et avec les enfants. Nous travaillons en collaboration pour améliorer la compréhension grâce à une recherche bien conçue. Nous cibons les ressources pour les interventions dans les pays et les communautés à hauts risques. Les fondations œuvrant en santé publique, les gouvernements, l'industrie, les instituts non gouvernementaux et les donateurs privés qui investissent dans la santé publique continuent d'augmenter leurs contributions.

Une approche de santé publique est le cadre de ce parcours. Nous continuerons de travailler pour réduire les noyades mortelles et non mortelles et pour réduire les inégalités dans le fardeau de la noyade. Nous continuerons de rechercher une part appropriée des ressources de santé publique pour la prévention des noyades.

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade et les universitaires, les organisations non gouvernementales, l'industrie, les partenaires de la société civile et les agences gouvernementales participants travaillent dans le cadre de cet effort mondial. Nous contribuons à la fondation académique qui informe l'action. Nous modélisons le leadership partagé et l'inclusion pour avoir un impact. Nous construisons le respect mutuel par la collaboration et la compréhension collective.

Les Canadiens servent l'effort mondial par la collecte, la gestion et la communication de données de qualité. Les Canadiens mettent en œuvre des interventions fondées sur des données probantes et en étudient les impacts. Les Canadiens encouragent et facilitent les politiques et les lois pour sauver et améliorer des vies. Les Canadiens sont fiers de la réduction constante du fardeau de la noyade au Canada et de leur contribution à l'effort mondial de prévention de la noyade.

Nous avons encore beaucoup de travail à faire. Le Canada, comme tous les pays, a des communautés très touchées par la noyade. Cela comprend des lieux et des personnes à haut risque de noyade. Nous devons continuer à apprendre les meilleures pratiques pour réduire les noyades. Nous continuerons de partager cet apprentissage avec nos collègues de la prévention de la noyade du monde entier.

SECTION 1

LA COALITION CANADIENNE POUR LA PRÉVENTION DE LA NOYADE



But Protéger et maintenir la santé publique en menant la recherche sur les causes et les solutions possibles en réponse à l'augmentation des noyades mortelles et non mortelles, de même qu'en recueillant, en organisant, en fournissant et en diffusant des ressources fondées sur des données probantes au grand public; éduquer par la formation, les services de consultation et la promotion de l'échange de connaissances et d'informations relatives à la prévention de la noyade; et contribuer avec d'autres groupes de parties prenantes aux politiques gouvernementales en matière de prévention de la noyade, notamment par le biais d'activités de plaidoyer, d'engagement communautaire et de sensibilisation.



Comité directeur, Coalition canadienne pour la prévention de la noyade (janvier 2021)

Une approche axée sur la santé publique requiert une compréhension : du fardeau de la noyade et de l'inégalité de ce fardeau; du ciblage des interventions selon les enjeux clés; et de l'évaluation des impacts. Cette approche nécessite une planification rigoureuse fondée sur les données probantes existantes. L'éducation, les innovations sociales, la persistance, le ressourcement et une mise en œuvre efficace sont des facteurs déterminants de réussite en matière de réduction des taux de morbidité et de mortalité par noyade.

- ▶ Formée en 2016, la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade assure le leadership, la coordination et la planification d'actions afin de réduire le nombre de noyades au Canada. Il fonctionne sous les auspices du Centre de recherche sur la prévention des noyades du Canada (2021).
- ▶ La Coalition rassemble de nombreuses parties prenantes dans l'effort de prévention de la noyade au Canada – organismes gouvernementaux, organisations non gouvernementales, industrie, groupes de mobilisation de citoyens et médias – pour fournir un large éventail de points de vue et assurer un leadership multisectoriel en prévention de la noyade au Canada.
- ▶ Le leadership, l'échange technique, l'interprétation de la recherche et la planification stratégique de prévention assurés par la Coalition assurent que l'avancement en matière de réduction de la noyade soit fondé sur des données probantes, efficace et durable.
- ▶ Son travail, ses informations et son plan soutiennent les discussions académiques autour de la prévention des noyades et offrent une infrastructure pour la recherche académique.
- ▶ La Coalition est pilotée par un comité directeur qui nomme les leaders de groupes de travail techniques pour chaque enjeu cible clé.
- ▶ Les leaders en question forment des groupes de travail multisectoriels chargés de recommander des mesures à fort impact pour réduire les noyades liées à un des enjeux cibles clés.

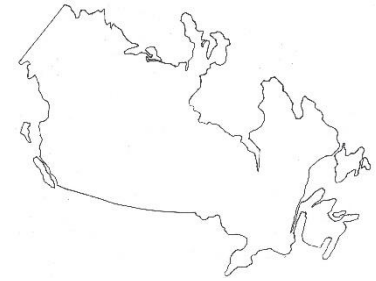
Objectifs et portée

- ▶ La Coalition s'est fixé comme ambitieuse vision à long terme de porter à zéro les taux de morbidité et de mortalité par noyade.
- ▶ Les politiques et les lois sont des moyens d'intervention ayant un grand impact dans la réduction des risques de noyade. Des lois canadiennes ont été adoptées et sont appliquées dans des domaines tels que le transport maritime, le transport par l'eau, l'infrastructure, et autres. Des modifications à la législation existante sont nécessaires. Une nouvelle législation est nécessaire dans certains domaines.
- ▶ La participation des pouvoirs publics dans l'effort déployé pour réduire la noyade a été très utile et efficace. Cet esprit de partenariat a été animé par le leadership de la société civile engagée et des organisations non gouvernementales (ONG). Il importe d'encourager et de perpétuer l'engagement civique dans la réduction du risque de noyade. La participation grandissante des ministères et organismes fédéraux au sein de la Coalition a été et sera toujours bien accueillie.
- ▶ Le leadership des ONG a aidé à élever le niveau de priorité du fardeau de la noyade aux yeux du public canadien et du gouvernement du Canada. La Coalition favorisera la collaboration multisectorielle par le biais d'une approche de santé publique.

SECTION 2

LACUNES DANS LA RECHERCHE, LA RÉGLEMENTATION ET LA LÉGISLATION

Lacunes dans la recherche sur les noyades



Si vous êtes dans une voiture **en train de couler, sortez immédiatement!**

Souvenez-vous de

DOSE*

DÉTACHEZ votre ceinture

OUVREZ les fenêtres

SORTEZ immédiatement

Les **ENFANTS** d'abord

*Merci au Dr Gordon Giesbrecht, thermophysiologiste au Laboratory for Exercise and Environmental Medicine pour la recherche et le développement en ce qui a trait à une procédure pour permettre aux personnes prises dans un véhicule en train de couler d'en sortir.

Lacunes

- ▶ Identifier des approches pour augmenter l'utilisation d'une stratégie multiniveau
- ▶ Cueillette de données sur la noyade non mortelle
- ▶ Recherche sur la validité des « tests de natation » utilisés pour déterminer si les individus sont capables de nager
- ▶ Recherche menée par et chez les peuples autochtones, les Inuit et les Métis sur les incidents de noyade (fatale et non fatale)
- ▶ Données sur la noyade mortelle et non mortelle chez les personnes néo-canadiennes – incluant les années depuis l'immigration
- ▶ Noyades intentionnelles – homicides et suicides
- ▶ Effets des changements climatiques sur la noyade
- ▶ Noyades mortelles et non-mortelles liées au transport
- ▶ Taux d'utilisation des gilets de sauvetage / VFI au Canada - Volonté de porter un gilet de sauvetage suivant la législation, et les répercussions de la modification de la législation
- ▶ Interventions de prévention de la noyade auprès des communautés rurales et nordiques – faisabilité et portée
- ▶ Effets de la mise en œuvre des recommandations des coroners pour réduire les incidents
- ▶ Efficacité de la communication – infographies, affichages, messages, avertissements, réduction des risques
- ▶ Formation des témoins à la RCR / formation sur la noyade
- ▶ Rentabilité des interventions
- ▶ Cas de noyade associés à la consommation d'alcool – nécessité d'un changement culturel
- ▶ Cas de noyade chez les personnes souffrant de troubles neurodéveloppementaux et de problèmes médicaux
- ▶ Recherche comparative sur les noyades mortelles et les décès sur la route
- ▶ Recherche sur les technologies de prévention de la noyade

La recherche – L'action – Points forts

- ▶ Une lettre d'intérêt a été transmise en avril 2021 à l'Agence de la santé publique du Canada. Elle décrit un projet national visant à soutenir les modes de vie plus sains des nouveaux Canadiens grâce à la natation.
- ▶ Une demande de subvention au Programme de contribution pour la sécurité nautique de Transports Canada (navigation de plaisance) a été soumise en octobre 2019. Elle se concentre sur la production d'une carte interactive en ligne identifiant les zones géographiques à haut risque où des noyades se sont produites pendant les activités de navigation de plaisance. Cette carte sera, par la suite, élargie pour inclure les noyades mortelles et non mortelles et identifier les zones à haut risque nécessitant des initiatives de prévention.
- ▶ Les tests de natation sont utilisés comme outil de gestion des risques, mais manquent de recherches pour soutenir leur succès dans la réduction des noyades. La collecte de preuves et d'études est encouragée.
- ▶ Des recherches sont nécessaires sur les avantages d'exiger que tous les individus, quel que soit leur âge ou leur capacité à nager, portent des gilets de sauvetage/les VFIs pendant les activités de groupe dans des milieux supervisés.

Cadre pour une stratégie à plusieurs niveaux

Action personnelle + Action communautaire + Recherche + La réglementation et la législation gouvernementale =
une stratégie efficace de prévention de la noyade à plusieurs niveaux pour le Canada

Ce que VOUS pouvez faire

Apprendre les techniques de natation de survie



Porter un gilet de sauvetage bien ajusté



Apprendre la RCR



Apprendre les compétences de base en auto-sauvetage nautique auprès d'un fournisseur / établissement certifié



Surveiller constamment les enfants autour de l'eau (pas de téléphone, de livre, de nourriture, de télévision, etc.) ET rester à portée de main des enfants de moins de 5 ans



Verrouiller tous les points d'accès aux piscines ET limiter les points d'accès à l'eau libre



Vérifier les prévisions météorologiques avant de naviguer, suivre tous les règlements de navigation, porter votre gilet de sauvetage et connaître votre niveau de compétence pour les conditions.



Quelle RECHERCHE peut être faite

Produire des recherches et des données factuelles pour guider les efforts



Apprendre de la réduction des accidents mortels sur la route



Collaborer avec l'industrie technologique



Recherche menée par et pour les Peuples Autochtones pour réduire le nombre de noyades parmi les Peuples Autochtones



Recherche sur les avantages de l'entraînement aux techniques de natation de survie



Élargir la collecte de données pour inclure les facteurs de risque socio-économiques



Se concentrer sur les incidents de noyade (y compris mortels et non mortels)



Recherche sur les noyades de témoins-sauveteurs



Ce que les COMMUNAUTÉS peuvent faire



Établir une noyade communautaire coalition de prévention, développer une urgence planifier et mettre en œuvre des objectifs à court / long terme



Offrir des techniques de natation de survie aux nouveaux Canadiens et non-nageurs canadiens



Mettre en place des stations de prêt de gilets de sauvetage avec des instructions sur la façon de choisir la bonne taille et la bonne coupe



Organiser des cliniques de formation en RCR



Offrir des cartes et une formation à tous les adultes dans votre communauté pour assurer une cohérence surveillance des enfants autour de l'eau



Verrouiller tous les accès aux piscines ET limiter les points d'accès à l'eau libre



Effectuer une évaluation des risques de noyade - accès des véhicules d'urgence, signalisation, instructions et connexion téléphoniques d'urgence, barrières, fourniture d'équipement de sauvetage, inspections de sécurité et application de la loi



Mettre en place des stations de sauvetage là où les sauveteurs ne sont pas disponibles, sur les voies navigables et les plages non surveillées - inclure l'équipement, le plan, les instructions infographiques, les numéros et l'adresse EMS, la trousse de premiers soins, etc.

Ce que le GOUVERNEMENT peut faire



Financer la recherche sur les noyades non-mortelles



Faciliter l'entraînement des habiletés de survie en natation pour les nouveaux Canadiens



Financer une carte en ligne identifiant les lieux de noyade



Faciliter et soutenir la mise en œuvre d'une législation uniforme sur les clôtures de piscine partout au Canada



Modifier les règlements sur les petits bâtiments pour exiger que les gilets de sauvetage soient portés par chaque personne à bord



Faciliter et soutenir la mise en œuvre de la formation obligatoire en RCR avec permis de conduire

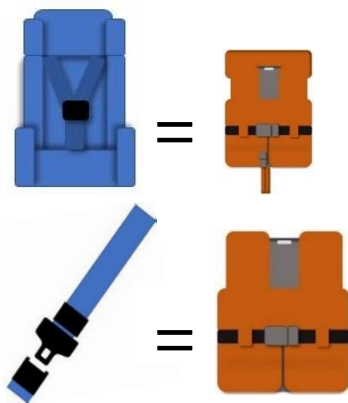


Mettre en place un comité d'examen des noyades

Recherche comparant les décès par noyade et les décès sur la route

D *Les décès sur la route* comprennent tous ceux qui sont décédés à la suite d'un accident de la route signalé dans les 30 jours suivant son accident, à l'exception du Québec (avant 2007) où il se produit dans les huit jours. De même, les « collisions mortelles » comprennent toutes les collisions de véhicules automobiles signalées qui ont causé au moins un décès, où le décès est survenu dans les 30 jours suivant la collision, à l'exception du Québec (avant 2007) où il se produit dans les huit jours - décès dus à la circulation vs décès par noyade.⁷

D *La noyade mortelle* « est le processus d'altération de la fonction respiratoire résultant d'une submersion / immersion dans un liquide; le sujet en sort soit indemne, avec une pathologie où il décède. »⁸



Lacunes

Des recherches importantes, une attention multisectorielle et des investissements au cours des trois dernières décennies ont entraîné une baisse significative du nombre de décès sur la route. Une approche similaire peut être appropriée pour réduire le nombre de noyades mortelles au Canada.

- ▶ Une étude comparant le nombre de noyades mortelles aux décès sur la route au Canada par province/territoire/région est nécessaire.
- ▶ Une analyse des classements mondiaux - décès sur la route vs décès par noyade - est nécessaire.

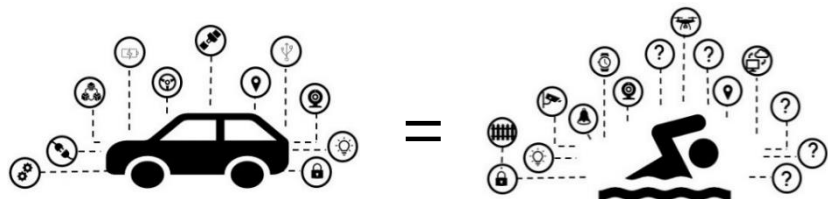
Contexte

Au début des années 1990, plusieurs secteurs se sont concentrés sur l'objectif commun de réduire les collisions de la route. Travaillant en collaboration, leurs actions conjointes ont abouti à une diminution du nombre de décès sur la route au cours de la première décennie (1992-2002) et à une nouvelle diminution de 2003-2013. Ceci prouve que l'engagement du gouvernement et le partenariat avec l'industrie, les organisations non gouvernementales, les fondations civiques, les universitaires et les médias/communications peuvent mener avec succès des recherches pour soutenir le changement législatif et l'éducation du public afin de modifier les perceptions et les comportements culturels associés à la circulation routière.

La recherche – L'action : faits saillants

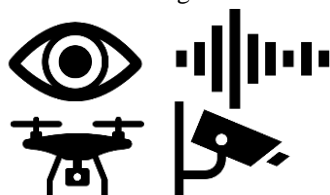
- ▶ On peut apprendre beaucoup de l'approche multisectorielle adoptée pour obtenir les résultats positifs que nous constatons aujourd'hui sur la route. L'application d'une approche similaire pourrait réduire les noyades mortelles et non mortelles au Canada. Une étude comparant le nombre de noyades mortelles aux décès sur la route au Canada par province/territoire/région de 1992 à 2016 est en cours. Celle-ci comprendra un examen de l'éducation du public, des efforts de collaboration, des changements législatifs et réglementaires ainsi que des progrès technologiques qui ont eu lieu pour améliorer la sécurité routière et réduire les collisions et les décès sur la route. Comment la technologie de la circulation routière se compare-t-elle à la technologie de prévention des noyades?

Figure 1 : Infographie illustrant une comparaison d'un échantillon de technologie de sécurité routière à la technologie de prévention de la noyade



Recherche sur les technologies de prévention de la noyade

D **Technologies de prévention des noyades** Une gamme de systèmes et de dispositifs de prévention de la noyade à usage récréatif et/ou commercial allant des dispositifs pour améliorer la surveillance humaine aux produits incorporant l'intelligence artificielle. Ceux-ci sont créés pour des applications dans l'eau et hors de l'eau, pour être utilisés seuls ou dans le cadre d'un système multicouche pour soutenir le sauvetage.



Lacunes

- Il existe peu ou pas de preuves de l'efficacité de la technologie pour prévenir les noyades mortelles et les noyades non mortelles. Le tableau suivant répertorie une variété de technologies et l'efficacité de chacune en fonction des informations disponibles. Des recherches supplémentaires sont nécessaires.

Table 1 : Preuve de l'efficacité des technologies de prévention de la noyade

Les technologies ⁹	Preuve majoritairement disponible	Prometteuse	Preuves insuffisantes	Inefficace	Potentiellement dangereux
Dans l'eau					
Intelligence artificielle (caméras vers logiciel de reconnaissance informatique)					
Détecteur de mouvement - son ou lumières uniquement					
Technologie de positionnement					
Scanneur sonar					
Échographie - son ou lumières uniquement					
Caméra vidéo pour alimentation en direct (surveillance par les sauveteurs)					
Porté par une personne ou portable					
Gilet de sauvetage/vêtement de flottaison individuel approuvé					
Tests de natation sur place/bandes de couleur portable (couleurs représentant le niveau de compétence de natation)					
Bandes électroniques portables (Bluetooth) - alerte envoyée aux capteurs de l'établissement					
Bandes électroniques portables (Bluetooth) - alerte envoyée au téléphone portable/bande/tablette du parent					
Bandes portables qui se gonflent automatiquement					
Bracelet portable qui se gonfle à une profondeur désignée					
Hors de l'eau					
Alarme - son ou lumières seulement					
Alarme - système d'alerte de sécurité pour les sauveteurs					
Alarme - système d'alerte de sécurité pour les agents de sécurité/personnel (non certifié en sauvetage aquatique)					
Caméras - enregistrement uniquement					
Caméras - flux en direct pour les sauveteurs					
Caméras - alimentation en direct pour les agents de sécurité/du personnel (non certifiées en sauvetage aquatique)					
Sauveteurs certifiés					
Supervision parentale directe/attentive/constante/ininterrompue					
Drones					
Audits d'installations					
Clôture à quatre côtés avec portes verrouillées					
Éducation du public/messages d'intérêt public					
Corde/chaîne pour délimiter une zone					
Capteurs avec système vocal/message activé par localisation					
Signalisation					
Moniteur de télévision avec affiche/règles de sécurité					
Moniteur de télévision avec vidéos de règles de sécurité					
Couches de protection					
Multicouches de protection - signalisation/infographie, clôtures/portes verrouillées à quatre côtés, surveillance attentive des parents/tuteurs, sauveteur certifié, caméras/détecteurs de mouvement dans et hors de l'eau.					

- D** **Technologie dans l'eau et portable sur une personne** suit les mouvements et/ou la profondeur des participants dans l'eau à l'aide d'un logiciel de reconnaissance et déclenche une alarme en cas d'incident de noyade. Le but de l'alarme sonore et/ou stroboscopique est d'accélérer et d'améliorer le temps de sauvetage et de réaction des sauveteurs en service et/ou des parents/tuteurs/superviseurs.
- D** **Technologie hors de l'eau** transmet un message, une alarme ou une image à un emplacement central dans le but de gêner et/ou de suivre le mouvement et/ou de localiser une ou plusieurs personnes pour empêcher l'entrée dans l'eau et/ou améliorer le temps de sauvetage et de réaction des sauveteurs pendant un incident relié à l'eau.
- D** **Technologie combinée dans l'eau et hors de l'eau** envoie des images à un logiciel de reconnaissance qui fait la différence entre un mouvement normal et anormal de l'eau et déclenche une alarme à une équipe de sauveteurs/personnel aquatique/superviseur/parent/tuteur. Le but du système combiné est d'identifier une personne en détresse que les sauveteurs/personnel/superviseur/parent/tuteur en service n'ont pu observer.
- D** **Couches de protection** utilisation de la technologie dans l'eau et hors de l'eau combinée à une surveillance en personne (p. ex. parents/tuteurs vigilants et équipe de sauveteurs).

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ De nouvelles technologies de prévention de la noyade sont en cours de création et d'autres se profilent à l'horizon. Une recherche factuelle sur l'efficacité de ces systèmes et dispositifs est nécessaire.
- ▶ Une collaboration avec des entreprises de technologie de prévention de la noyade est recherchée.
- ▶ Un partenariat entre la Coalition, l'industrie (p. ex., Bell/Rogers) et une université pour une bourse de recherche annuelle sur la technologie de prévention de la noyade est souhaitable.

Figure 2 : Infographie illustrant un échantillon de technologie de prévention de la noyade



Lacunes dans la réglementation et la législation



Lacunes

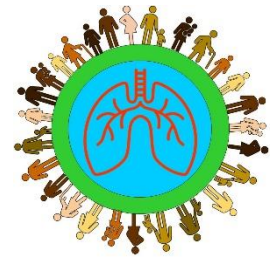
- ▶ Le *Règlement sur les petits bâtiments* nécessite un amendement afin d'obliger tous les passagers à porter un dispositif de flottaison ou un gilet de sauvetage de la bonne taille et approuvé lorsqu'ils se trouvent à bord de toute embarcation, peu importe la taille et la raison.
- ▶ Le *Règlement sur les petits bâtiments* nécessite un amendement afin d'obliger les membres d'un équipage travaillant sur le pont d'un bateau de pêche commercial à porter un vêtement de flottaison individuel ou un gilet de sauvetage de la bonne taille et approuvé.
- ▶ Des lois et règlements fédéraux cohérents sont nécessaires pour les piscines et les plages publiques partout au Canada.
- ▶ Une législation uniforme sur les clôtures de piscine est nécessaire partout au Canada.

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ La Coalition continue de rencontrer virtuellement des représentants de Transports Canada (TC) et du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST). Des liens entre l'intervenant de la Coalition et le Centre de recherche sur la prévention des noyades Canada ont été établis en juin 2020 pour discuter de l'opportunité de partager des données avec TC et le BST pour les projets en cours axés sur les gilets de sauvetage et la prévention des noyades. Le dialogue est en cours. La Coalition continuera de communiquer avec Transports Canada et le Conseil canadien de la sécurité nautique au sujet de leurs études de recherche de 2021 et 2022 sur le taux d'utilisation.
- ▶ Des recherches sur un système de classification indiquant pour qui, quand et dans quelles circonstances les adultes devraient être tenus de porter un dispositif de flottaison ou un gilet de sauvetage bien ajusté et approuvé pendant les activités de navigation de plaisance sont en cours. Un groupe de travail comprenant des experts se concentrant sur cette tâche sera créé et formulera des recommandations sur les résultats.
- ▶ Des experts élaborent des recommandations et des énoncés de résultats concernant la législation sur les piscines publiques et résidentielles et le secteur riverain à la suite d'un processus de consultation.
- ▶ La Coalition recherche des fonds pour rassembler des données sur les décès à utiliser dans la conception et la création d'une carte en ligne mise à la disposition du public. L'identification des zones à haut risque permettra aux communautés locales et aux gouvernements de prendre des mesures positives pour éviter de nouvelles noyades. Une action positive peut inclure une attention sur les initiatives de sensibilisation à la prévention de la noyade et des activités spécifiques à une zone géographique et/ou un accent sur l'application de la loi (par exemple, les activités de navigation de plaisance).

SECTION 3

SENSIBILISATION DANS LES COMMUNAUTÉS, OUTILS ET ACTIVITÉS ET COALITIONS



Comité national de la coalition pour la prévention de la noyade dans la communauté

But Soutenir le développement de coalitions communautaires de prévention de la noyade partout au Canada en fournissant des conseils techniques et un échange de connaissances avec les communautés tout en représentant la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade.

Mandat

- ▶ Renforcer et promouvoir le développement de coalitions et de partenariats communautaires pour la prévention des noyades et des blessures liées à l'eau.
- ▶ Guider et soutenir le développement et la mise en œuvre de coalitions communautaires de prévention de la noyade.
- ▶ Fournir un soutien et des conseils aux coalitions communautaires de prévention de la noyade.
- ▶ Fournir une occasion aux participants de coalitions communautaires de prévention de la noyade de collaborer et de résoudre des problèmes sur les questions liées à la prévention de la noyade dans leurs communautés respectives.
- ▶ Partager des ressources factuelles.
- ▶ Faciliter le renforcement des capacités.

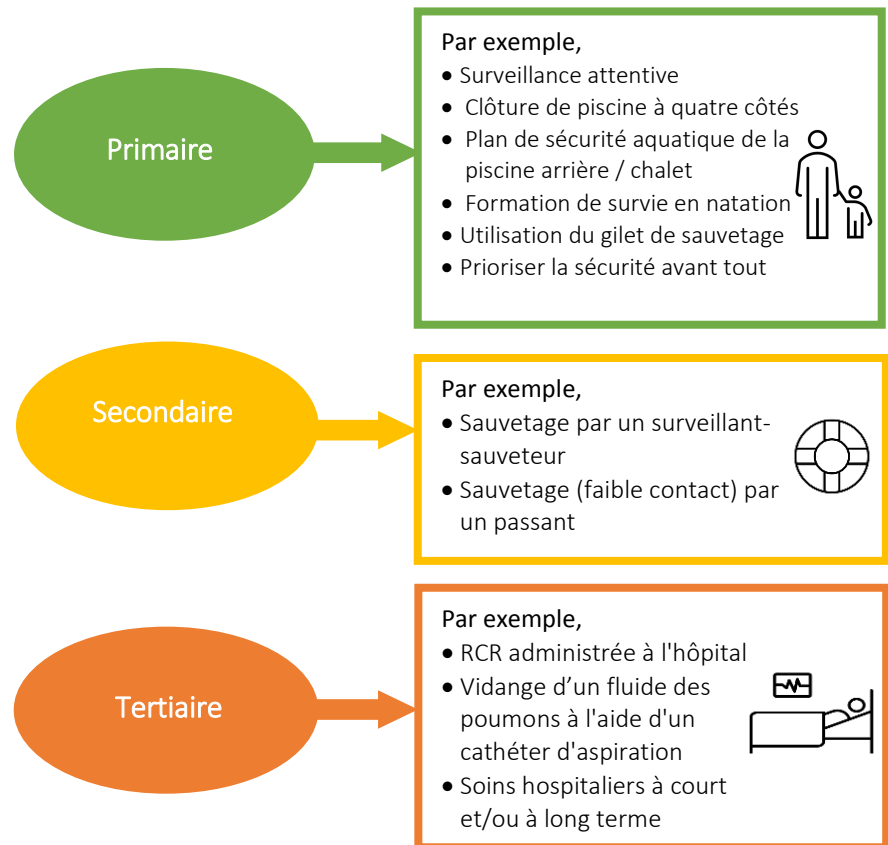
Pour recevoir plus d'informations sur la façon de créer une coalition communautaire de prévention de la noyade dans votre communauté OU pour partager les connaissances et les compréhensions de votre coalition communautaire de prévention de la noyade avec le comité national de la coalition communautaire de prévention de la noyade, envoyez un courriel à noyadeprevention@lifeguarding.com en utilisant le sujet intitulé Coalition communautaire.

Sensibilisation à la prévention de la noyade— Nous avons tous un rôle à jouer

But Fournir des outils de prévention de la noyade pour soutenir les activités communautaires de prévention.

L'approche classique de la prévention des blessures décrit une approche à plusieurs niveaux qui commence par des mesures visant à prévenir l'événement de blessure avant qu'il ne se produise. Cette étape primaire est la plus efficace des trois réponses pour prévenir la noyade.

La Coalition canadienne pour la prévention de la noyade recommande une surveillance constante et ininterrompue des enfants par un adulte, un parent, un tuteur ou un superviseur désigné et responsable de prévenir la noyade.

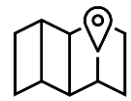


Outils et activités communautaires de prévention des noyades

But Fournir des outils post-noyade pour soutenir les activités communautaires de prévention de la noyade.

Les communautés utilisent diverses méthodes (par exemple : la narration d'histoires, les pierres/plaques commémoratives, etc.) pour conserver les informations sur les noyades et les plans d'eau dans lesquels ils se sont produits. Ces méthodes servent à éduquer les membres de la communauté et les visiteurs/touristes sur les endroits où il est sécuritaire de nager et les endroits dangereux.

La cartographie est une méthode utilisée par les pays du monde entier pour identifier les zones à haut risque de noyade, en plus de mettre en évidence les points clés liés à d'autres problèmes de santé publique (par exemple, Covid-19). Les communautés partout au Canada sont encouragées à identifier les zones clés dans lesquelles des noyades mortelles se sont produites dans leur communauté et à marquer ces zones à haut risque sur une carte mise à la disposition des membres de la communauté et des visiteurs.

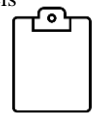


L'assemblée publique communautaire ou « autopsie sociale ou communautaire »⁶ après une noyade offre l'occasion de partager les détails de l'incident de noyade, d'offrir un soutien aux amis et à la famille de la victime ainsi que de permettre à tous les membres de la communauté d'avoir une voix afin d'exprimer leur opinion sur la façon dont ils croient qu'un futur incident de noyade peut être évité.

Un examen communautaire implique un examen complet de l'événement (par exemple, le comportement, les conditions environnementales, la santé et les problèmes sociaux, ainsi que « toutes les procédures de prévention de la noyade suivies, le type et le moment de l'intervention et les obstacles rencontrés pendant l'intervention »)⁶ qui peut être utilisé par les dirigeants communautaires et les représentants du gouvernement pour créer et mettre en œuvre des politiques et des lois relatives à la prévention de la noyade.⁶



La méthode d'enquête auprès des ménages⁶ est une méthode à coût faible à moyen qui permet l'identification de l'âge et du sexe des membres individuels du ménage présumés noyés à la suite d'un événement (par exemple, une inondation). Par exemple, on peut demander à une mère combien d'enfants elle avait avant l'événement. Il implique des collecteurs de données qui visitent tous les ménages dans des communautés données pour collecter les données spécifiques nécessaires pour évaluer l'impact de l'événement.



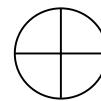
L'approche axée sur les connaissances communautaires¹⁰ est une option peu coûteuse utilisant une combinaison d'histoires, de données, de résultats d'apprentissage, de thèmes et de recommandations d'action collectées et peut être axée sur la communauté, la région ou le national pour renforcer les connaissances et éclairer l'action. Cette approche peut fonctionner avec des noyades mortelles et non mortelles, car les membres de la communauté sont au courant de ces événements. Il s'agit d'une méthode d'autopsie sociale légèrement plus efficace et ciblée qu'une méthode d'enquête sur les ménages.



“Le changement dans le monde commence par le changement dans votre quartier. Et le changement dans votre quartier commence par le changement en vous ...”
– Abhijit Naskar

Pour partager des détails sur les initiatives de prévention de la noyade de votre communauté avec la Coalition, envoyez un courriel à info@cdpcoalition.ca en utilisant l'en-tête: Action communautaire de prévention de la noyade.

Les coalitions provinciales se concentrent sur le leadership et la coordination des initiatives de sécurité aquatique et de prévention de la noyade fondées sur des données factuelles propres à leur compétence provinciale. Par exemple, la [Manitoba Coalition for Safer Waters \(MCSW\)](#)¹¹ assure le leadership en matière de prévention de la stratégie provinciale de prévention des blessures qui finance les activités de la coalition.



Les projets commémoratifs communautaires visent à empêcher de futures noyades de se produire de la même manière ou au même endroit (p. ex. signalisation infographique). Certains projets, comme le [Public Access Lifering](#)¹² (PAL) qui a vu le jour pour une voie navigable particulière en Colombie-Britannique, est actuellement mis en œuvre le long des voies navigables d'autres provinces.



Les réseaux/communautés en ligne se concentrent sur le partage d'informations (conseils de formation, acquisition de connaissances, etc.) Par exemple, [Lifeguard Authority](#)¹³, est une communauté internationale en ligne qui a vu le jour à Mississauga, en Ontario. Il rassemble et partage des informations au sein d'un groupe interactif de membres. En octobre 2020, plus de 3000 abonnés étaient engagés dans un dialogue sur les problèmes liés à l'eau, y compris la prévention des noyades.



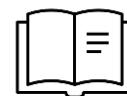
Les fondations communautaires se concentrent sur l'amélioration sociale. Certaines fondations se concentrent sur l'éducation du public et la communication, tandis que d'autres peuvent inclure des activités de lobbying telles que la rédaction de lettres, la création de pétitions et des réunions avec des représentants du gouvernement pour encourager le changement législatif. Un exemple de fondation axée sur la prévention de la noyade est [Life Jackets for Life](#)¹⁴ qui met l'accent sur le port obligatoire des gilets de sauvetage par les enfants dans les motomarines. Visitez le site web de la Coalition (www.cdpcoalition.ca) pour obtenir du matériel de lobbying gratuit axé sur la prévention de la noyade.



Les projets de prévention communautaire identifient les groupes potentiels à haut risque et/ou les comportements/activités au sein de la communauté et conçoivent et/ou mettent en œuvre un projet pour éliminer ces risques. Par exemple, l'[University of New Brunswick International Swim Program \(UNBISP\)](#)¹⁵ a identifié les étudiants internationaux comme un groupe à haut risque de noyade et a formé un groupe bénévole d'instructeurs de natation certifiés pour offrir un programme de formation de survie à la natation (c.-à-d. le programme de la Société de sauvetage du Canada, [Nager pour survivre](#)¹⁶).



La rédaction d'articles, d'édicions d'opinion, de livres, etc. est une autre méthode pour partager des informations factuelles et éduquer votre communauté et le grand public sur la prévention de la noyade. Incluant, par exemple, un article d'opinion écrit par le Dr Kevin Patterson et le Dr Stephen B. Beerman dans le *Globe and Mail* (3 juin 2018), intitulé "[The danger of water is another hurdle for the poor to overcome](#)"¹⁷ ou le livre de Sylvie Bernier (médaillée d'or olympique), *Le jour où je n'ai pas pu plonger* (avril 2019)/*The Day I Couldn't Dive* (date inconnue) dans lequel elle a réfléchi à l'importance d'apprendre des techniques de survie à la nage suite à la noyade de son neveu.

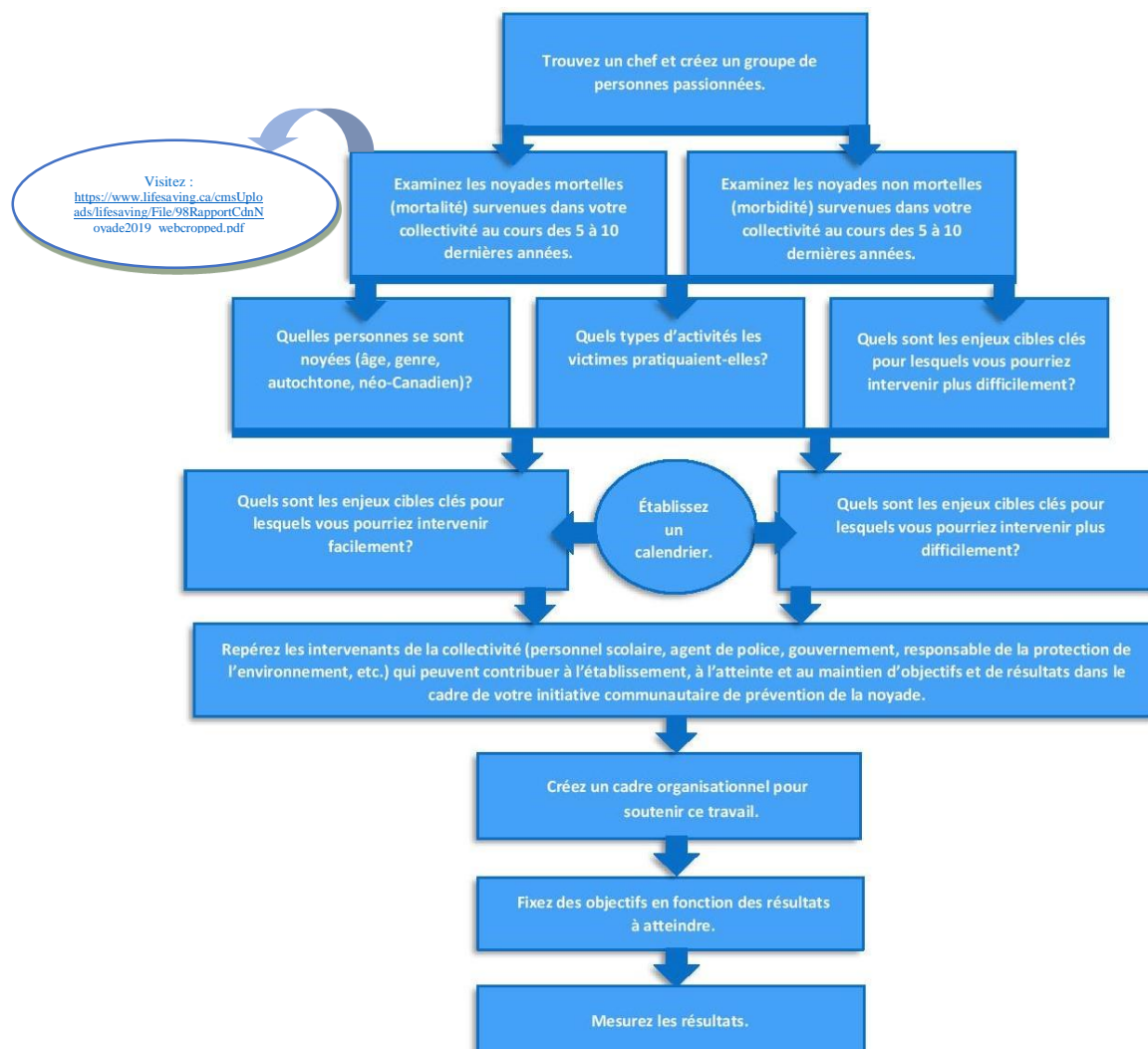


Coalitions communautaires de prévention de la noyade

But Zéro décès par noyade au Canada dans 50 ans (2066) grâce à des interventions communautaires de prévention des noyades.

- ▶ Les actions et les impacts ont le plus de portée lorsqu'ils sont réalisés par des personnes dans leur propre communauté.
- ▶ Chaque communauté a des enjeux cibles clés uniques pour la prévention de la noyade.
- ▶ L'engagement de parties prenantes est nécessaire pour chaque problématique de prévention de la noyade axée sur la communauté.
- ▶ Les différences et les biais doivent être réduits, les besoins culturels doivent être respectés, et l'engagement à apprendre des communautés marginalisées sont des éléments cruciaux.

Comment créer une coalition communautaire (voir brochure à la page 23) :



Comment créer votre coalition communautaire de prévention

1 Êtes-vous passionné par la prévention des noyades ?
Recherchez d'autres personnes qui partagent votre passion et formez un groupe appelé coalition.



Choisissez un leader.

2 Essayez d'inclure au moins une personne de chacun des six (6) secteurs :

- 1) universités / collèges / chercheurs
- 2) gouvernement - par exemple, conseil, municipal, provincial, fédéral
- 3) médias / communications - par exemple, télévision, radio, blogs, journaux
- 4) organisations non gouvernementales, par exemple, la Croix-Rouge, la Société de sauvetage, la sensibilisation à l'autisme
- 5) industrie - p. Ex. Pêche, assurance, navigation de plaisance
- 6) fondations communautaires



3 Créez un mandat pour votre prochaine coalition communautaire à l'aide du modèle (<https://cdpcoalition.ca/publications/>)



4 Identifiez tous les incidents de noyade - mortels et non mortels - qui se sont produits dans votre communauté au cours des 10 dernières années. Où ?

Quand (année, saison, heure de la journée, etc.) ? Sexe et âge des individus. Quoi et comment cela s'est-il passé ? Détaillez les circonstances - seul, courant, dénivelation, alcool, gilet de sauvetage, etc.



5 Énumérez les mesures que la coalition communautaire peut faire pour éviter que ces types de noyades ne se reproduisent. Divisez cette liste en choses qui peuvent être faites à court terme et en choses qui nécessitent plus de temps. Notez les choses qui seront faciles à faire et celles qui seront plus difficiles à faire.



6 Identifiez les personnes et les groupes de votre communauté qui peuvent contribuer à ces projets ou offrir du financement. Par exemple, les propriétaires d'entreprise, les écoles, les médecins, les infirmières, les services de recherche et de sauvetage, les agents d'assurance, le gouvernement, les parcs, la police, etc.



7

Faites un calendrier. Incluez tous les projets. Si vous avez besoin d'argent pour réaliser certains de ces projets, inscrivez une note sur votre calendrier et commencez à chercher des moyens de les financer. Certains projets peuvent ne pas avoir besoin de financement. D'autres projets peuvent nécessiter beaucoup de financement.



8

Développez un cadre. Décrivez votre structure, dressez une liste de vos objectifs et de la manière dont vous les atteindrez (par exemple, voir la structure de gouvernance de la Coalition pour la prévention de la noyade d'Ottawa sous cdpcoalition.ca/publications/).



9

Mesurez l'impact. Pour chaque projet, identifiez comment vous déterminerez si le projet est réussi. Faites une liste de marqueurs pour vous guider pendant que vous regardez le projet se dérouler et être mis en œuvre dans votre communauté.



Prix de prévention de la noyade de la Coalition

But En lumière des initiatives clés mises en œuvre au Canada dans les trois domaines d'intervention suivants :
1) plans d'action communautaire; 2) politiques et législations efficaces; et, 3) recherche.



Lauréat 2020 du prix Plans d'action communautaire, Le programme international de natation de l'Université du Nouveau-Brunswick pour son programme ciblé, novateur et percutant axé sur l'enseignement des techniques de natation de survie aux nouveaux Canadiens - adultes et enfants¹⁵



Lauréat 2020 du prix Recherche, La Communauté contre les blessures évitables, pour son projet de développement, de prestation et d'évaluation d'une campagne de médias sociaux à l'intention des plaisanciers afin de sensibiliser et de transformer les attitudes, dans le but de changer les comportements et de réduire les blessures liées à la navigation en Colombie-Britannique.¹⁸

Prix de prévention de la noyade

Le prix Plans d'action communautaire reconnaît les aspects suivants :

- ▶ Activités communautaires ciblées, innovantes et ayant un impact
- ▶ Meilleures pratiques
- ▶ Exemples à partager et à échanger sur le plan éducatif
- ▶ Valeur éducative dans d'autres paramètres
- ▶ Impact pour les Canadiens

Le prix Politiques et législation efficaces reconnaît les aspects suivants :

- ▶ Politiques et/ou lois municipales, régionales, provinciales ou nationales qui auront un impact positif
- ▶ Politiques sectorielles (aquatique, transport, emploi, affaires, sociale, sportive, etc.) et/ou législation qui auront un impact positif
- ▶ Exemples de meilleures pratiques
- ▶ Valeur éducative dans d'autres paramètres
- ▶ Impact pour les Canadiens

Le prix Recherche reconnaît les aspects suivants :

- ▶ Réponse aux questions de recherche prioritaires avec des études bien conçues qui :
 - ▶ améliorent les données sur la noyade;
 - ▶ améliorent la compréhension et la formation relatives aux techniques de natation en tant qu'approche de santé publique;
 - ▶ améliorent la compréhension des caractéristiques contextuelles qui ont une incidence sur l'efficacité des programmes de prévention de la noyade;
 - ▶ améliorent la compréhension de l'efficacité d'un certain nombre d'interventions potentielles;
 - ▶ démontrent l'évolutivité et la durabilité pour une mesure efficace de prévention de la noyade.
- ▶ Exemples de meilleures pratiques
- ▶ Valeur éducative dans d'autres paramètres
- ▶ Impact pour les Canadiens

Pour proposer la nomination d'une personne, d'un groupe, d'une organisation, ou d'un ministère ou pour poser votre candidature pour les Prix de prévention de la noyade, veuillez remplir le formulaire suivant : <https://cdpcoalition.ca/awards> et le faire parvenir à l'adresse drowningprevention@lifeguarding.com en indiquant *Prix de prévention de la noyade* comme objet du message.

Les formulaires de candidature pour les Prix de prévention de la noyade au Canada doivent être soumis avant le 1^{er} septembre chaque année. Les récipiendaires seront annoncés lors de la mise à jour virtuelle annuelle de la Coalition en octobre.

Prix de communication commémoratif Barb McLintock

But Encourager la création de messages clairs et efficaces utilisant comme support des affiches, des œuvres d'art, des panneaux de signalisation et d'autres outils de communication pour renforcer la sécurité du public se baignant dans un milieu surveillé.



Barb McLintock
1950 à 2018

Crédit photo:
Dan Denton, Black Press



Lauréat 2020 du prix CCBM - Société de sauvetage du Canada pour les infographies du Rapport canadien sur les noyades et un engagement continu à améliorer les moyens par lesquels les données sur les noyades sont partagées avec le public, les universitaires, les décideurs et autres dans le monde entier.¹⁹

En reconnaissance de son engagement en tant que coleader du groupe de travail technique sur la noyade dans les milieux surveillés, de sa passion pour la prévention de la noyade et de son désir ardent d'informer le public sur des enjeux importants la Coalition est honorée de présenter le Prix de communication commémoratif Barb McLintock.

Critères

- ▶ Les messages sont communiqués de façon claire et efficace;
- ▶ Les messages visent à améliorer la sécurité des baigneurs et du public dans des installations aquatiques supervisées; et,
- ▶ Les messages sont communiqués à l'aide d'affiches, d'œuvres d'art, d'enseignes ou par d'autres moyens de communication.

Si vos activités de prévention de la noyade répondent aux critères de ce Prix, remplissez le formulaire de candidature et incluez des photos en haute résolution et/ou des liens vers toute couverture médiatique. Les candidatures reçues d'ici la date limite seront examinées par un sous-comité du comité directeur de la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade. Les lauréats seront annoncés lors de l'Assemblée générale annuelle de la Coalition qui se déroulera sous la forme d'un webinaire en octobre. Les Prix seront remis aux lauréats dans leur communauté respective à une date ultérieure. De plus, un champion pourrait être nommé et un résumé de ses activités sera inclus dans le Rapport annuel de la Coalition.

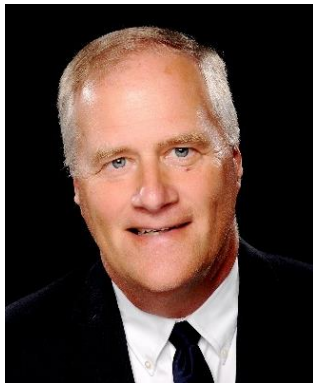
Pour poser votre candidature ou pour proposer la nomination d'une personne, d'un groupe, d'une organisation, ou d'un ministère pour le Prix de communication commémoratif Barb McLintock, veuillez remplir le formulaire suivant : <https://cdpcoalition.ca/awards> et le faire parvenir à l'adresse drowningprevention@lifeguarding.com en indiquant *Prix de communication commémoratif Barb McLintock* comme objet du message. Les formulaires de candidature pour le Prix de communication commémoratif Barb McLintock doivent être soumis avant le 1^{er} septembre chaque année. Les récipiendaires seront annoncés lors de la mise à jour virtuelle annuelle de la Coalition en octobre

SECTION 4

PARTICIPATION MULTISECTORIELLE ET MÉTHODOLOGIE



But Alignement multisectoriel sur les recommandations d'actions à fort impact pour la réduction des noyades qui sont réalisables, ciblées et mesurables.



Stephen B. Beerman, M.D.
Coprésident,
Coalition canadienne pour la
prévention de la noyade

Comité directeur du
leadership multisectoriel



- ▶ **La contribution multisectorielle et le leadership partagé sont une composante essentielle de l'approche de santé publique dans la recherche d'actions, d'impacts et de résultats fructueux.**
- ▶ Les huit enjeux cibles clés sont répertoriées à la page 27.
- ▶ Les participants à la Coalition, les responsables du comité directeur et des groupes de travail technique, les autres participants, les agences et les organisations ont des mandats, des missions et des objectifs divers et variés ; ils représentent de nombreuses zones géographiques, des populations et des fournisseurs de services ; et apportent des perspectives et des expériences variées.
- ▶ La participation d'au moins un participant de chaque secteur – gouvernement, organisations non gouvernementales, universitaires, industrie, groupes de mobilisation de citoyens et médias – apporte énormément de connaissances sur la question de la noyade au Canada.

Méthodologie et processus

- ▶ **Travailler dans un cadre de santé publique**, car il est important de traiter des écarts de santé entre les différents groupes raciaux, ethniques et socioéconomiques. Cela se traduit par la réduction des inégalités en ce qui a trait aux séquelles et à la mortalité reliée à la noyade, le respect des cultures dans le cadre des approches et des interventions, et l'engagement à apprendre des populations marginalisées plutôt que la prescription de solutions.
- ▶ Compléter une **évaluation situationnelle**:
 - ▶ Faire la collecte, l'analyse, la synthèse, la communication et la discussion des données dans le but d'éclairer la prise de décisions de planification.
 - ▶ Résumer toutes les données pertinentes reliées aux enjeux cibles clés. Cette évaluation situationnelle comprend : un résumé des données existantes reliées à l'enjeu cible clé; l'identification des sources clés; un résumé du travail et des références actuelles reliées à cet enjeu cible clé au Canada; l'identification des exemples de meilleures pratiques et/ou de lignes directrices pour des normes standardisées, si elles existent ailleurs dans le monde, ou pour d'autres problématiques reliées aux blessures.
- ▶ **Inclure des buts à court et à long terme** reliés aux enjeux cibles clés (p. ex. vision zéro noyade).
- ▶ **Identifier les étapes d'action** pour avoir une portée concrète et complète et mieux comprendre les actions immédiates et à long terme, ainsi que leur impact anticipé.

SECTION 5

ENJEUX CIBLES CLÉS



D **Enjeux cibles clés** Les groupes d'âge à risque élevé, les populations marginalisées qui sont disproportionnellement touchées par la noyade, et les secteurs d'activités à risque élevé.

- ▶ Afin de réaliser la vision globale de zéro décès par noyade au Canada, la Coalition canadienne pour la prévention de la noyade a défini, en matière de réduction de la noyade, des enjeux cibles clés correspondant aux domaines d'action et aux impacts déterminés par le comité directeur, la Coalition et le public canadien.
- ▶ Des groupes de travail techniques sont formés autour de chacun des enjeux cibles clés et seront appelés à recommander des mesures pour réduire la noyade dans le domaine ciblé.

La Coalition est attachée à ses principes directeurs qui mettent l'accent sur l'importance d'être culturellement respectueux dans les approches et les interventions en réduisant les inégalités et en favorisant l'apprentissage de toutes les communautés.



Les enjeux cibles clés au Canada

Enfants âgés de 1 à 4 ans

Noyades en milieu surveillé

Peuples autochtones - Premières Nations, Inuit, et Métis

Immersion dans le Nord du Canada, en milieu rural et en eau froide

Personnes néo-canadiennes



Entrées non intentionnelles à l'eau

Noyades liées au transport par l'eau

Jeunes adultes de sexe masculin



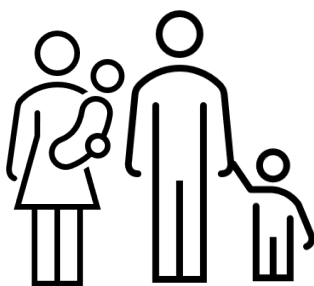
Enfants âgés de 1 à 4 ans



Zéro noyade d'enfants de 1 à 4 ans associée à des baignoires (comprends la distraction parentale; et, homicides).

Zéro noyade d'enfants de 1 à 4 ans associée à des piscines d'arrière court/résidentielles d'ici 2030.

Zéro noyade chez les enfants de moins d'un an.



Contexte

Au Canada, la noyade constitue la principale cause de décès par traumatisme non intentionnels chez les enfants âgés de 1 à 4 ans.²⁰

En outre, le fardeau de la noyade non mortelle est un des plus lourds chez ce groupe d'âge ; les enfants de moins de 5 ans sont plus susceptibles d'être victimes d'une noyade non mortelle nécessitant une visite à l'urgence et/ou une hospitalisation que les victimes de noyade mortelle.²¹

Les piscines résidentielles situées dans une cour arrière sont les lieux les plus courants où se noient des enfants de 1 à 4 ans au Canada.²²

Messages clés

- ▶ La prévention de la noyade chez les enfants de 1 à 4 ans est la responsabilité des parents/tuteurs/gardiens dans tous les milieux.
- ▶ Il est primordial de mettre l'accent sur une supervision exempte de distraction pour éliminer les noyades parmi les enfants de 1 à 4 ans dans tous les contextes.
- ▶ Des lois, des règlements et des normes sont nécessaires à tous les niveaux de gouvernement pour appliquer une approche en couches afin d'empêcher les enfants de 1 à 4 ans d'accéder aux piscines, aux lacs, aux étangs et aux rivières.
- ▶ Les gilets de sauvetage pour les personnes de moins de 20 lb/9 kg doivent être approuvés par Transports Canada.

La recherche – L'action : faits saillants

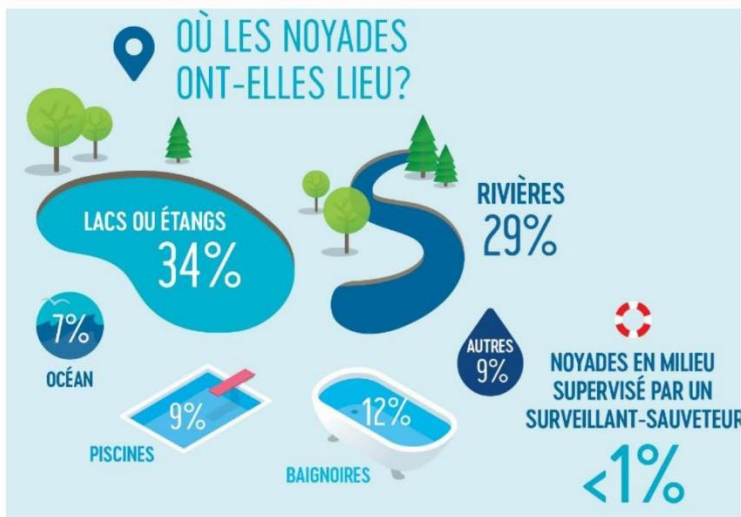
- ▶ Explorer et collecter les ressources éducatives qui renseignent les parents pour créer une approche à plusieurs niveaux d'accès aux plans d'eau (barrières physiques, avertissements, équipement de sécurité, signalisation et éducation des soignants)

- ▶ Participation à une présentation axée sur
« La prévention de la noyade chez les enfants - Que devez-vous savoir pour un été en sécurité et plaisant »²³ avec *Beyond the Bump Education* en avril 2021. Cette présentation était une méthode de sensibilisation utilisée pour partager des informations sur la prévention de la noyade pour les parents.



- ▶ Développer une stratégie de collaboration pour travailler avec les parties prenantes dans une campagne éducative sur les médias sociaux axée sur l'éducation des parents sur la prévention de la noyade dans les piscines résidentielles et les baignoires / salles de bain (prénatale, postnatale et petite enfance).
- ▶ Développement d'un calendrier saisonnier de campagne d'éducation sur les médias sociaux pour promouvoir l'uniformité des messages de prévention de la noyade partagés par des parties prenantes partageant les mêmes idées.
- ▶ Collaborer avec le groupe de travail technique sur l'entrée d'eau non intentionnelle sur la formulation de recommandations relatives à la législation / réglementation / normes / règlements pour appliquer une approche multiniveau pour empêcher les enfants de 1 à 4 ans d'accéder aux piscines, baignoires, lacs, étangs et rivières.

La prévention des noyades dans la salle de bains



Source : Rapport sur la noyade, National édition 2020, La Société de sauvetage

Au Canada, la noyade est l'une des principales causes de blessures accidentelles et de décès chez les enfants de 1 à 4 ans *.

Les jeunes enfants ont une incidence plus élevée de noyade dans les bassins d'eau artificiels, tels que les baignoires et les toilettes, en raison de leur manque d'équilibre et de coordination qui augmente leur risque de tomber dans l'eau.

Les noyades peuvent survenir en quelques secondes, sans bruit et dans seulement quelques centimètres d'eau.

* Yanchar N.L, Warda L.J., Fuselli P. ; Société canadienne de pédiatrie, comité de prévention des blessures. (2012). La prévention des blessures chez les enfants et les adolescents : une démarche de santé publique. Paediatr Child Health 17(9):511

Conseils de sécurité pour la baignoire

- **La supervision d'un adulte est essentielle.** Les enfants doivent être supervisés par un adulte non distrait et ininterrompu (pas de téléphone, pas de livre, pas de conversation, etc.) lorsque les enfants sont dans ou autour de la baignoire. Ne laissez pas les jeunes enfants sous la surveillance de frères et sœurs plus âgés dans ou près de l'eau. Sortez-le ou les enfants de la baignoire et emmenez-les avec vous si vous devez quitter la pièce. Aucune exception !
- **Gardez l'enfant à portée de main.** En cas de glissade ou de chute, cela permettra à un adulte de récupérer rapidement un enfant et d'éviter la submersion / que sa bouche ou son nez glissent sous l'eau.
- **Maintenez le niveau d'eau bas.** Remplissez la baignoire avec la seule quantité d'eau nécessaire pour donner un bain au bébé / enfant en bas âge. *Réduire le niveau d'eau pour réduire le risque.*
- **Évitez d'utiliser des anneaux de bain et des sièges de bain.** Ces produits ne sont pas sécuritaires et créent un faux sentiment de sécurité. Pour assurer la sécurité, soutenez vous-même les bébés dans l'eau. Les tout-petits ont besoin d'une surveillance vigilante à portée de main.
- **Videz la baignoire d'eau et rangez les jouets** lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Cela éliminera le risque que les enfants soient attirés à l'eau par les jouets.
- **Apprenez à votre (vos) enfant (s) à trouver un adulte** et à demander la permission avant de prendre un bain ou de faire couler l'eau.



Conseils de sécurité pour les toilettes

- **Gardez les portes de la salle de bain fermées en tout temps.** Empêcher / limiter l'accès aux toilettes.
- **Installez des mécanismes de verrouillage sur le couvercle des toilettes ou des couvertures de poignée de porte** sur les portes de la salle de bain pour empêcher les enfants d'accéder à l'eau de toilette.

Noyades en milieu surveillé



L'engagement national sur cette question est nécessaire.

Identifier les actions qui entraîneront une réduction significative des noyades à zéro dans les milieux supervisés d'ici 2025.

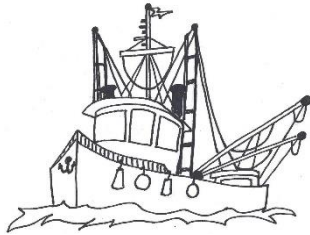


Un milieu surveillé

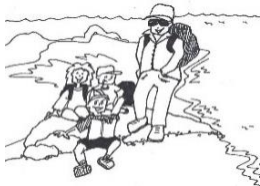
Zone désignée sur l'eau, près de l'eau ou dans l'eau dans laquelle une activité supervisée se déroule et pour laquelle est établi un plan de sécurité dictant la surveillance des participants par du personnel formé.

Contexte

Au Canada, environ **4 %** de l'ensemble des décès non intentionnels liés à l'eau ont lieu lors d'activités professionnelles.²²



Environ **3 %** de toutes les noyades surviennent lors de sorties de groupe (c.-à-d. À l'école, à la garderie, au camp).²⁴



Environ **1 %** des cas, ils surviennent dans un lieu surveillé par un sauveteur ou un moniteur.²²



Messages clés

- ▶ Un plan de sécurité doit établir les protocoles de sécurité pour l'installation ou l'activité, notamment les procédures et instructions applicables sur la façon de documenter correctement les incidents de santé et de sécurité qui se produisent. Son contenu doit comprendre :
 - ▶ l'identification des dangers;
 - ▶ la localisation de l'équipement de sauvetage (p. ex. VFI, perche, trousse de premiers soins, DEA);
 - ▶ la manière de communiquer avec les secours (p. ex. les SPU);
 - ▶ une liste exhaustive des membres du personnel ayant une formation en premiers soins ou les qualifications appropriées pour l'activité; et,
 - ▶ les rapports minimaux participants membres du personnel.
- ▶ Dans le cadre d'une activité supervisée, on peut recourir à la technologie sous différentes formes pour soutenir la supervision de la sécurité (p. ex. un système de détection sous-marin, des caméras ou des moniteurs). Ces technologies NE remplacent PAS les personnes formées responsables de la supervision.
- ▶ Les lieux de travail surveillés et les installations surveillées par des surveillants-sauveteurs/instructeurs représentent des environnements apparemment sûrs où le nombre de morts par noyade devrait être nul. Il existe des protocoles pour assurer le compte rend et l'examen des incidents critiques afin de formuler des recommandations pour la prévention future dans certaines provinces, mais pas dans toutes.

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ Les critères de définition ont été élargis pour aider le GTT à obtenir des statistiques de la CRPN sur le nombre de personnes qui se noient dans ces milieux. Le CRPN a effectué une recherche de données et a fourni des statistiques sur les noyades mortelles - 4582 noyades au Canada de 2008 à 2017. L'interprétation des données devait inclure notre définition élargie. Le GTT continuera à travailler avec le CRPN pour clarifier le nombre de décès dans ces contextes.
 - ▶ 30 noyades mortelles sont survenues en milieu surveillé (une moyenne de 3 par an).
 - ▶ 73 % étaient dans des milieux supervisés avec des surveillants-sauveteurs.
- ▶ Le message du groupe d'éducation publique continue d'évoluer. Il examine actuellement des vidéos ciblées pour diffuser des messages de sécurité spécifiques à des groupes à haut risque.
- ▶ Le travail d'infographie se poursuit avec un produit final attendu en avril 2021 qui sera partagé dans la 9e édition du Plan.
- ▶ Leçons apprises : Un examen de la noyade de l'enquête Neave dans une piscine publique a été achevé dans la 7e édition.²⁵ Les recommandations ont été partagées. Cette édition se penche sur le cas de Jérémie Audette (2 ans) qui s'est déroulé dans une piscine de jardin avec des gardiennes.²⁶ Les recommandations sont incluses.

L'histoire de Jérémie Audette

Jérémie Audette avait deux ans lorsque son fournisseur de services de garde en milieu privé l'a emmené dans la cour arrière d'un autre fournisseur de services de garde en milieu familial pour un rendez-vous de groupe. La cour arrière fermée et clôturée contenait une piscine hors terre verrouillée et une pataugeoire pour enfants, ainsi que de nombreux jouets et jeux de plein air. Trente enfants et quatre à cinq adultes étaient sur place à cette rencontre. Selon les estimations, 20 des enfants fréquentaient des garderies à domicile sans permis et 10 étaient des enfants des adultes présents.

Les enfants plus âgés ont été autorisés à nager et la porte séparée menant à la piscine hors-terre a été déverrouillée. Aucun adulte n'a été spécifiquement désigné pour superviser la piscine / rester sur la terrasse de la piscine. Quelque temps après son arrivée, Jérémie a été découvert par deux des enfants. Il ne répondait pas, face vers le bas dans la piscine hors-terre. Malgré des tentatives de réanimation immédiates, il a été déclaré mort à l'hôpital à Ottawa, en Ontario.

Message des parents de Jérémie

Le père de Jérémie, Alain Audette, a reçu un coup de téléphone paniqué de la garderie de son fils à la suite de l'incident. Il rapporte que le service de garde de son fils ne lui avait pas dit qu'elle emmènerait son fils et les autres enfants de la garderie dans une autre maison pour un rendez-vous. Depuis ce jour, les Audette soutiennent que les piscines n'ont pas leur place dans les garderies. Ils se sont appuyés sur leur famille, leurs amis et leur communauté pour passer au travers de l'enquête difficile et faire en sorte que la voix de Jérémie soit entendue. La mort de Jérémie les a tous profondément marqués. La couverture médiatique de sa noyade a sensibilisé le public à la sécurité des enfants à proximité, dans ou sur l'eau.



L'histoire de Jérémie

Stratégies de prévention de la noyade

Établir des règlements administratifs uniformes sur les abris de piscine résidentiels dans toutes les municipalités du Canada.

Établir / modifier les lois provinciales sur les garderies pour inclure des normes de prévention de la noyade.

Établir des directives de prévention de la noyade en garderie.

Développer et lancer une campagne nationale d'éducation du public.

Fournir des listes de contrôle / ressources aux propriétaires / exploitants de piscines résidentielles d'arrière-cour après la fin de l'inspection de sécurité annuelle.

Fournir à tous les propriétaires de piscines résidentielles et d'arrière-cour les consignes de sécurité des piscines d'arrière-cour de la Société de sauvetage.

Ottawa
Ottawa child's drowning death illustrates the risks of unregulated child care
Globe and Mail - October 28, 2013



WILLOW
31 children at home of 2010 drowning, inquest told
Drowned toddler's mother visited son's former daycare operator on Christmas Eve 2010
CBC News - November 28, 2012 2:05 PM ET | Last Updated: November 29, 2012

Ottawa
Un jury du coroner se penche sur la mort de Jérémie Audette
Radio Canada - Publié le 26 novembre 2012

Recommandations après la noyade

Modifier les lois sur les garderies partout au Canada (p. Ex., R.R.O.1990, RÈGLEMENT 262 en Ontario)

Les ministères de l'Éducation devraient solliciter l'aide d'organisations telles que la Société de sauvetage pour aider à la création de normes de prévention de la noyade. Le règlement devrait ensuite être modifié pour inclure ces normes afin que toutes les garderies agréées au Canada satisfassent à ces normes minimales lorsqu'elles participent à des activités dans, sur ou autour de l'eau.

Publier des lignes directrices sur la prévention de la noyade en garderie

La Société de sauvetage devrait créer / publier des lignes directrices fondées sur des données probantes qui décrivent les pratiques d'exploitation sécuritaires pour les fournisseurs de services de garde lorsque des activités sont planifiées près, sur ou autour de l'eau, y compris :

- assurer la surveillance de la sécurité : les parents / tuteurs sont responsables de la surveillance directe et ininterrompue des personnes dont ils ont la garde. Ils doivent rester à tout moment à la portée des enfants. Un rapport maximum de 1 : 1 doit être utilisé pour les enfants de moins de cinq ans, pour lesquels aucune surveillance par un maître nageur n'est assurée. Lorsque la surveillance des surveillants-sauveteurs est assurée, les soignants doivent respecter les directives d'admission des exploitants de piscine.
- promouvoir l'utilisation de gilets de sauvetage ou de VFI
- installer du matériel (piquets, trousse de premiers soins, téléphone)
- dispenser une formation aux fournisseurs de services de garde (p. ex., RCR-C, premiers soins, sauvetage nautique de base)

Une fois publiées, les lignes directrices devraient être présentées comme la norme minimale pour tous les exploitants de garderies. Les partenaires (p. Ex., Child Care Providers Resource Network) devraient être associés à la diffusion de cette information.

Les ONG / agences de prévention de la noyade devraient collaborer pour développer et lancer une campagne d'éducation publique de prévention de la noyade

La Société de sauvetage du Canada, la Croix-Rouge canadienne, Safe Communities Canada, SafeKids Canada, SMARTRISK Canada et Thinkfirst Canada devraient créer / financer en collaboration une campagne de sensibilisation du public visant à cibler tous les fournisseurs de services de garde afin d'établir des pratiques sécuritaires telles que définies dans les Directives de sécurité pour les piscines de la Société de sauvetage. Les partenaires dans la mise en œuvre de cette campagne devraient être identifiés et enrôlés pour assurer la diffusion de cette information à travers le Canada.

Fournir des listes de contrôle / des ressources pour aider les exploitants de piscines d'arrière-cour à effectuer une inspection de sécurité de leurs piscines d'arrière-cour

La Société de sauvetage a créé une ressource Web conçue pour aider les propriétaires de piscines d'arrière-cour à sécuriser la piscine. Cette ressource devrait être promue et utilisée par tous les propriétaires de piscine d'arrière-cour pour inspecter régulièrement leurs piscines.

Fournir aux propriétaires de piscines d'arrière-cour les consignes de sécurité relatives aux piscines d'arrière-cour de la Société de sauvetage et le DVD À portée de main

Les directives de sécurité des piscines d'arrière-cour de la Société de sauvetage identifient les mesures que les propriétaires de piscine devraient prendre pour éviter les situations dangereuses / risquées en se basant sur des scénarios courants. Les lignes directrices visent à aider les propriétaires de piscines d'arrière-cour à analyser leur piscine / installation et à construire des « couches de protection » pour protéger leur famille et leurs amis. Within Arms' Reach est une vidéo de 11 minutes destinée aux propriétaires de piscines. Il met en vedette l'ancienne patineuse artistique Championne du monde en couple et l'ambassadrice de la prévention des noyades, Barbara Underhill, qui a perdu sa fille de 8 mois, Stephanie, noyée dans une piscine d'arrière-cour. Elle partage ses idées avec les propriétaires de piscine ayant de jeunes enfants (les leurs / où ils sont invités). La vidéo met en évidence la rapidité / silence des noyades et les mesures que les propriétaires peuvent prendre pour éviter les tragédies. Les messages / ressources doivent être diffusés dans le cadre d'une campagne et / ou du processus municipal de permis de construire par lequel une brochure et une vidéo sont remises à chaque bénéficiaire de permis de piscine.

Toutes les municipalités et commissions rurales du Canada devraient adopter des règlements municipaux sur les abris de piscine qui imposent des exigences de sécurité pour les nouvelles piscines, y compris creusées, hors-terre, portables, gonflables et les étangs décoratifs.

Chaque propriétaire et exploitant doit évaluer la piscine arrière pour déterminer si l'accès à la piscine est limité et si des mesures de protection sont en place. Il s'agit d'une étape importante dans la prévention de la noyade.

Peuples autochtones – Premières Nations, Inuit, et Métis



Soutenir la création de trois groupes de travail techniques - Premières nations, Inuit et Métis - d'ici 2022.



Contexte

Les rapports indiquent que dans la population autochtone, le taux de mortalité par noyade est 6 fois plus élevé que la moyenne canadienne et jusqu'à **15 fois supérieur** à celui chez les enfants.^{27,28,29}

Bien que représentant environ 4,9 %³⁰ de la population canadienne, les peuples autochtones comptent pour environ

26 % des cas de noyade en motoneige,

16 % des cas de noyade par suite d'une chute dans l'eau,

10 % des décès par noyade lors d'activités récréatives, et

9 % des décès par noyade liés à la navigation.²⁸

Le risque accru de noyade parmi les populations autochtones a été attribué à leur proximité à des plans d'eau libre, au port peu fréquent de vêtements de flottaison individuels, et à la consommation d'alcool.²⁸

Messages clés

- ▶ Les peuples autochtones ont un taux de noyade évitable qui est considérablement plus élevé que celui des Canadiens non autochtones.
- ▶ Les dirigeants des Premières Nations, des Inuit et des Métis doivent être les chefs de file et participer à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de données par et pour leurs peuples.
- ▶ Des relations authentiques et respectueuses avec les dirigeants, les aînés et les membres des communautés autochtones doivent continuer à se développer et à se renforcer.
- ▶ Il y a tant à apprendre des peuples des Premières Nations, des Inuit et des Métis et que recherche sur le fardeau de la noyade dans chacun de ces groupes autochtones distincts.
- ▶ Un soutien financier pour la recherche sur la noyade chez les Premières Nations, les Inuit et les Métis est nécessaire.

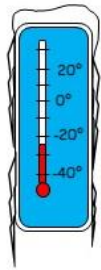
La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ La Coalition écoute pour en savoir plus sur la noyade (p. ex., la navigation de plaisance, la glace, la natation, etc.) de la part des dirigeants autochtones, des aînés et des membres de la communauté afin de soutenir et d'améliorer les résultats de santé des peuples autochtones grâce à une réduction de la noyade.
 - ▶ La Coalition et l'Assemblée des Premières Nations (APN) continuent de communiquer, de renforcer leurs relations et de collaborer. La Coalition est reconnaissante de ces occasions de partager sa compréhension et attend avec impatience la possibilité de soutenir un groupe de travail technique axé sur les peuples des Premières Nations.
 - ▶ La Coalition est reconnaissante d'avoir eu l'occasion de dialoguer avec le Ralliement national des Métis (MNC) lors des mises à jour annuelles sur la prévention des noyades de la Coalition avec les organisations représentant les autochtones et les ministères et organismes du gouvernement du Canada en juin 2019, mai 2020 et mai 2021. Elle se réjouit à l'avance des discussions futures et de la possibilité de soutenir un groupe de travail technique axé sur les Métis.
 - ▶ La Coalition a hâte de se connecter avec l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK).
- ▶ Pour entamer une conversation plus large et commencer à aborder et éliminer cette disparité de noyade, la Coalition a présenté un atelier virtuel à la *Indigenous Health Conference 2020* (IHC2020). Il visait à fournir un espace dans lequel les présentateurs partageaient leurs concepts et sollicitaient des commentaires sur les avantages d'apprendre des histoires, des méthodes, des stratégies et des interventions liées à la noyade entreprise par les communautés et les individus des Premières Nations, des Inuit et des Métis. En échange du partage de conseils et de sagesse lors de la IHC2020, les participants ont reçu une brochure contenant des suggestions sur la façon dont les communautés peuvent créer leurs propres coalitions communautaires de prévention de la noyade. Les participants ont également reçu un exemplaire d'un document décrivant la structure de gouvernance de la Coalition pour la prévention de la noyade d'Ottawa.
- ▶ La Coalition apprend des connaissances des Premières Nations et des Métis. Il suit le processus appris d'un intervenant du comité directeur des Premières Nations, d'un intervenant bénévole des Premières Nations et d'un allié dont la recherche porte sur les noyades chez les Premières Nations pour soutenir cette recherche. Des ressources pour soutenir l'embauche d'un chercheur autochtone spécialisé dans ce domaine seront recherchées pour faire avancer ce travail.

Immersions dans le Nord du Canada, en milieu rural et en eau froide



Respecter et apprendre des pratiques traditionnelles du Nord et des régions rurales et s'assurer que les stratégies de prévention des noyades recommandées sont appropriées pour assurer une réduction des noyades dans le Nord du Canada et les régions rurales.



Contexte

Le Canada abonde en plans d'eau naturels; pour nombre d'entre eux, les températures de l'eau demeurent très froides à longueur d'année. Les décès par immersion en eau froide sont fréquents dans les pays nordiques comme le Canada.³¹ En moyenne,

150

personnes meurent chaque année par suite d'une immersion en eau froide.²²

Les plus hauts taux de mortalité par noyade ont été enregistrés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.²² La proximité à des plans d'eau et des températures de l'eau plus basses font augmenter le risque de noyade dans le Nord du Canada.²⁹

Messages clés

- ▶ La résidence rurale a été associée à un risque plus élevé de noyade.²⁷
- ▶ Plus de décès par noyade se sont produits dans les zones rurales ces dernières années que par le passé.²⁸
- ▶ Les changements climatiques (par exemple, l'amincissement de la glace) dans le Nord augmentent les risques (par exemple, l'utilisation de la motoneige dans des conditions de glace imprévisibles).³²
- ▶ Les méthodes d'enseignement ou les informations qui peuvent provenir du Sud pourraient être inappropriées pour le Nord.
- ▶ L'accessibilité aux gilets de sauvetage et autres équipements de sécurité abordables est limitée ou indisponible dans certaines communautés.

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ Résumer les initiatives déjà en place et comparer ces projets pour déterminer les lacunes (p. ex., déterminer s'il existe des lacunes dans les données du rapport national sur la noyade liée au Nord du Canada, aux régions rurales et à l'eau froide).
- ▶ Identifier et décrire les disparités qui existent (par exemple, le manque d'accès aux programmes « apprendre à nager »).
- ▶ Créer et compiler des vidéos et d'autres ressources qui reflètent la vie et l'expérience des habitants du Nord.



Encourager la mise en œuvre d'une formation en natation de survie pour tous les nouveaux Canadiens au cours des trois premières années de leur arrivée au Canada.



Contexte

Une étude examinant l'association entre la durée de résidence au Canada et le risque de traumatisme non intentionnel chez les enfants et les jeunes a révélé que le risque de noyade était le plus élevé parmi les immigrants récents ayant vécu au Canada depuis moins de cinq ans.³³

Selon les récents travaux effectués par les leaders de ce groupe de travail technique, les personnes nouvellement arrivées au Canada sont quatre fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que les personnes nées au Canada.³⁴

5x

Les jeunes âgés de 11 à 14 ans qui sont de nouveaux arrivants au Canada étaient cinq fois plus susceptibles de ne pas savoir nager que leurs camarades de classe nés au Canada. Pourtant, 93 % des personnes néo-canadiennes de ce groupe d'âge ont indiqué qu'elles participent à des activités dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau.³⁵

Messages clés

- ▶ Les nouveaux arrivants au Canada ont des connaissances et/ou des expériences différentes sur les questions de sécurité aquatique/de prévention de la noyade. Les néo-Canadiens ont tendance à avoir plus peur de l'eau que ceux nés au Canada, ce qui les rend plus vulnérables à la noyade.
- ▶ La plupart des néo-Canadiens ont eu un manque ou une exposition limitée à l'eau pour les loisirs. Pour beaucoup, l'apprentissage de la natation et de la sécurité aquatique ne fait pas partie de leur expérience dans leur pays d'origine.
- ▶ Il est important de communiquer aux néo-Canadiens de l'information sur la sécurité aquatique et la prévention de la noyade et de leur offrir des occasions d'apprendre des techniques de natation de survie.
- ▶ Les résultats d'une étude pilote (Thorncliffe, Ontario) appuient l'intensification et l'expansion du projet pour atteindre de nouvelles communautés canadiennes à travers le Canada.
- ▶ La navigation de plaisance et la natation sont deux domaines importants où les néo-Canadiens ont besoin de plus d'information et d'éducation pour réduire leur risque de noyade lorsqu'il s'agit d'être dans, sur ou près de l'eau.

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ Un programme pilote a été lancé dans la région communautaire de Thorncliffe, en Ontario (Toronto) au cours de l'été 2019. Thorncliffe est une communauté comptant un grand nombre de néo-Canadiens. Le programme comprenait des éléments d'évaluation de la recherche avec les néo-Canadiens après des présentations sur la sécurité aquatique, des techniques de natation de survie pour les enfants et des leçons de natation en famille pour survivre. Les résultats de la recherche concordaient avec les grandes études quantitatives nationales menées par la Société de sauvetage en 2010 et 2016. Les résultats indiquent un besoin d'éducation en matière de sécurité aquatique visant à rejoindre les nouveaux Canadiens, en particulier ceux qui vivent au Canada depuis moins de 5 ans. La majorité des enfants qui ont suivi les cours Nager pour survivre ont convenu que le programme était amusant, qu'ils ont acquis de nouvelles compétences, qu'il est important d'apprendre à nager et qu'ils aimeraient prendre plus de leçons. La majorité des personnes interrogées conviennent que la natation est une compétence de vie et que tous devraient apprendre à nager au Canada. Un accord écrasant sur le fait que la présentation a été extrêmement utile et informative, en particulier pour leur.
- ▶ Les recherches approfondies tirées du programme pilote Thorncliffe appuient les avantages de l'élargissement du programme à l'échelle de la province. Des ressources ont été obtenues et allouées, mais la Covid-19 a entraîné la suspension du programme. Le nouveau calendrier pour l'expansion du programme est le printemps 2022. Le programme sera encore élargi à travers le pays lorsque les ressources nécessaires seront obtenues.
- ▶ Un groupe de travail étudie les stratégies les plus efficaces pour rejoindre les étudiants internationaux dans les programmes postsecondaires au Canada. Plus précisément, les messages, les stratégies d'engagement et la programmation sont en cours d'examen.
- ▶ Une analyse géospatiale des lieux de noyade au Canada a été menée par Vienna C. Lam, Barbara Byers, J. Bryan Kinney et Gail S. Anderson et présentée à la 72e réunion annuelle de l'American Academy of Forensic Sciences (février 2020) à Anaheim, Californie, États-Unis.

NOYADE



est l'une des principales causes de décès
d'enfants dans toutes les régions du monde

L'Organisation mondiale de la santé a publié
son tout premier rapport consacré
exclusivement à la noyade: Rapport mondial
sur la noyade: prévenir un tueur majeur.

Partout dans le monde, chaque
heure, chaque jour, plus de
40 personnes meurent
noyées.



450

Canadiens se noient chaque année

AU CANADA



2^e

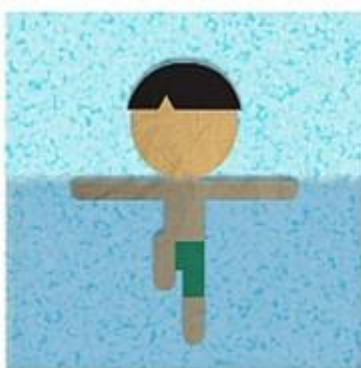
La noyade est la deuxième
cause de décès évitable
chez les enfants de moins
de 10 ans

LES TECHNIQUES DE SURVIE EN NATATION PEUVENT AVOIR UN EFFET IMMUNITAIRE À VIE CONTRE LA NOYADE

La norme **Nager pour survivre** permet d'évaluer les habiletés aquatiques de chaque enfant et de leur enseigner les habiletés de base nécessaires pour survivre à une chute inattendue en eau profonde :



ENTRÉE PAR ROULADE



NAGE SUR PLACE
PENDANT 1 MINUTE




NAGE SUR 50 MÈTRES

97% des Canadiens conviennent que la natation est une compétence de vie que chaque enfant devrait apprendre*.

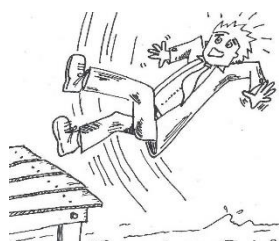
88% conviennent que tous les enfants devraient recevoir des cours de natation dans le cadre d'un programme de sécurité scolaire*.

Entrées non intentionnelles à l'eau



 **Identifier et encourager la mise en œuvre d'actions qui se traduiront par une réduction significative des noyades dues aux entrées à l'eau involontaires de 50% en dix ans (2030).**

D Entrées non intentionnelles à l'eau La victime n'a jamais eu l'intention d'entrer dans l'eau; aucun véhicule motorisé n'est impliqué (sur route, hors route, motoneige ou avion); et, il ne s'agit pas d'un incident lié à la navigation de plaisance.



Contexte

Les personnes à risque de noyade mortelle à la suite d'une entrée à l'eau non intentionnelle sont habillées, ne disposent pas des aptitudes pour s'en sortir saines et sauvées et sont plus susceptibles de tomber dans de l'eau en mouvement, d'un quai ou du bord d'une piscine.³⁶

Entre 2008 et 2017 (10 ans) au Canada,

906

personnes se sont noyées à la suite d'une chute inattendue dans l'eau²²

La plus grande fréquence de décès au Canada pour des activités non aquatiques est survenue chez les enfants de 1 à 4 ans, représentant environ 15 % des décès liés à des entrées non intentionnelles à l'eau.²²

Messages clés

- ▶ La prévention de la noyade chez les enfants est la responsabilité des parents, des tuteurs et des gardiens dans tous les contextes.
- ▶ L'éducation des individus sur le sauvetage des autres en toute sécurité devient de plus en plus importante.
- ▶ Des recherches supplémentaires sont nécessaires sur les incidents mortels ou non mortels impliquant des personnes atteintes de troubles neurologiques du développement et/ou de problèmes de santé.
- ▶ L'entrée à l'eau non intentionnelle comprend ceux qui sont poussés de manière inattendue dans l'eau (par exemple, que le moment et/ou la méthode d'entrée ne sont pas prévus lorsqu'ils sont poussés, entraînant des blessures et un décès éventuel).
- ▶ Des recherches sont nécessaires sur les noyades résultant d'urgences liées au climat (par exemple, les inondations).

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ L'engagement d'experts multisectoriels sur les thèmes de la législation relative aux piscines d'arrière-cour, du sauvetage en toute sécurité d'autrui et de l'approche en couches de la sécurité aquatique a eu lieu lors de la conférence (virtuelle) *Survival2020* de la Croix-Rouge internationale en octobre 2020. Les commentaires feront partie des recommandations formulées par le groupe de travail technique sur ces sujets. On espère que les recommandations guideront les décisions et les décideurs aux niveaux fédéral, provincial / territorial et municipal vers une approche en couches pour la sécurité des piscines dans les cours arrière et soutiendront la sécurité des sauveteurs dans les scénarios impliquant une entrée d'eau involontaire.
- ▶ La recherche sur les incidents mortels et non mortels impliquant des personnes atteintes de troubles neurodéveloppementaux et de conditions médicales commencera au printemps 2021, y compris une évaluation de la situation nationale et mondiale et une collecte de données (le cas échéant). Les prochaines étapes comprennent la création d'initiatives axées sur la participation du public à l'élaboration d'interventions axées sur la réduction des noyades causées par des entrées d'eau non intentionnelles, et la création d'un outil de sensibilisation communautaire avant et après la mesure pour évaluer l'efficacité de ces interventions.
- ▶ Des données sur les noyades non mortelles causées par une poussée dans l'eau seront recueillies et examinées. Les communications initiales ont commencé avec les membres de l'Association canadienne de camping. Le *No Push Movement*³⁷, développé par Eric Shendelman, sera développé et mis à la disposition du secteur public par le biais de présentations de symposium, des médias sociaux et d'un site Web. Les promesses de dons sont conçues pour inciter les Canadiens à s'engager à ne pousser personne dans l'eau et à cesser de pousser lorsqu'ils le voient.

UN OUTIL de prévention de la noyade pour VOUS

Parents, soignants, tuteurs, familles



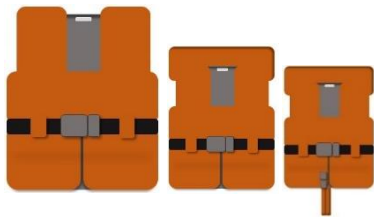
Regarder la vidéo: <https://www.youtube.com/watch?v=7imZtZlpmNE>

Communiquez avec votre section provinciale / territoriale de la Société de sauvetage pour plus d'informations ou visitez www.lifeguarddepot.com pour commander votre kit de cartes On Guard.

Noyades liées au transport par l'eau



Identifier et encourager la mise en œuvre de stratégies à fort impact, ainsi que des recommandations formulées précédemment par les coroners, les médecins légistes et le Bureau de la sécurité des transports, qui entraîneront une réduction significative de 75% des noyades liées au transport par l'eau en dix ans (2030).



Messages clés

- ▶ Porter un gilet de sauvetage bien ajusté ou un appareil de flottaison individuel³⁹
- ▶ Bateau sobre
- ▶ Suivez un cours de navigation
- ▶ Préparez votre bateau
- ▶ Soyez sûr pour l'eau froide

Contexte

Au Canada, les décès liés à l'eau sont plus souvent associés à la navigation qu'à toute autre activité.³⁸

Le facteur le plus fréquemment associé aux décès liés à la navigation au cours des deux dernières décennies a été le non-port de vêtements de flottaison individuels.^{22,39}



Entre 2008 et 2017, la grande majorité des décès par noyade liés à la navigation surviennent chez des hommes âgés de 15 à 74 ans, les 15 à 34 ans représentant 32 % et les 35 à 74 ans représentant 50 % des décès liés à la navigation.³⁸

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ Le groupe de travail technique sur les noyades liées au transport par l'eau procède à un examen de la portée afin d'identifier les principaux problèmes, tendances et lacunes.
 - ▶ Le groupe de travail technique a achevé une étape d'identification à l'aide de recherches dans les bases de données à l'aide d'un ensemble de mots-clés liés à la noyade liée au transport par eau pour identifier les références.
 - ▶ Ensuite, l'équipe a terminé une étape de sélection préliminaire où les références ont été exclues par l'analyse des résumés et des titres.
 - ▶ L'équipe a ensuite examiné le texte intégral de chacun des articles éligibles. L'examen des textes intégraux s'est terminé le 31 mars 2021.
 - ▶ Le codage des résultats a commencé le 1er avril 2021.
- ▶ Après l'examen de la portée, ce groupe fera des recommandations sur les stratégies de mise en œuvre prioritaires à fort impact.

Jeunes adultes de sexe masculin



Encourager les hommes canadiens à mettre la sécurité au service des autres et en priorité dans, sur et autour de l'eau.



Contexte

Au Canada, les jeunes adultes de 20 à 34 ans présentent constamment des taux élevés de décès non intentionnels liés à l'eau comparativement à d'autres groupes d'âge.²² Chez ce groupe d'âge, les 20 à 24 ans ont le plus haut taux de mortalité (1,6 pour 100 000 habitants)²²

82 %

des victimes de décès par noyade étaient de sexe masculin.²²

Les hommes de 35 à 65 ans ont le plus grand nombre de chutes accidentelles dans l'eau, soit 39 % et les 20 à 34 ans, 17 % des chutes accidentelles dans l'eau.²²

Environ 1 jeune adulte mort noyé sur 2 avait consommé de l'alcool.^{22, 40}

Les hommes autochtones sont surreprésentés dans ce groupe.⁴¹

Messages clés

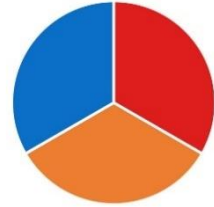
- ▶ 79 % de tous les décès par noyade au Canada surviennent chez des hommes. Les taux de noyade chez les hommes ne sont pas uniques au Canada.
- ▶ Les hommes autochtones sont surreprésentés dans ce groupe.
- ▶ Plus d'initiatives visant la réduction des taux de noyade chez les hommes sont nécessaires.
- ▶ Des initiatives de prévention axées sur les changements nécessaires de comportement liés à la prévention, aux connaissances et à l'intention sont nécessaires.
- ▶ Des efforts spécifiques au genre dans divers endroits et par de multiples moyens sont nécessaires pour réduire des comportements à risque élevé chez les hommes.
- ▶ La modification des programmes existants pour tenir compte de la diversité parmi les jeunes hommes est nécessaire pour transformer les normes sociétales sur les relations de genre.
- ▶ Des recherches supplémentaires sur le comportement des hommes dans, sur ou près de l'eau sont nécessaires, notamment: la consommation d'alcool (activité, heure de la journée, nombre de participants, emplacement, etc.), le port du gilet de sauvetage, la natation et la navigation de plaisance seules, la pêche sur glace, etc.).

La recherche – L'action : faits saillants

- ▶ Assurer sa propre sécurité au bénéfice des autres et en tout temps dans, sur et autour de l'eau est un objectif à long terme. Ce dernier sera soutenu par des messages cohérents basés sur des faits, transmis par divers moyens et faisant appel aux valeurs et aux besoins diversifiés des hommes afin de renforcer les comportements sécuritaires dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau tout en transformant les normes sociales en ce qui a trait aux pratiques de sécurité aquatique.
- ▶ La nouvelle direction du groupe de travail technique a été ratifiée en juillet 2020.
- ▶ Recherche de la participation des parties prenantes de la part de l'industrie, du gouvernement, des organisations non gouvernementales, des médias et des fondations civiques.

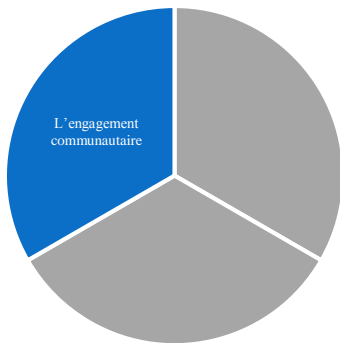
SECTION 6

RECOMMANDATIONS ET PROCHAINES ÉTAPES



L'engagement communautaire

But Encourager les Canadiens et canadiennes à rechercher, identifier et partager des initiatives de prévention de la noyade axée sur les meilleures pratiques et leurs impacts.



Recommandations – Appel à l'action

- ▶ Comprendre que la « noyade » inclut les cas mortels et non mortels.
- ▶ Les données devraient guider les efforts d'intervention.
- ▶ Une surveillance des enfants ininterrompue, cohérente, responsable est nécessaire.
- ▶ Encouragez les approches à plusieurs niveaux de prévention des noyades.
- ▶ Des mesures et des changements de culture pour réduire les noyades dans les environnements supervisés et non supervisés, y compris les informations, l'équipement et les plans/protocoles de sauvetage, pourraient être mis à la disposition des utilisateurs sur place pour réduire les noyades mortelles en cas de situation.
- ▶ Encourager l'augmentation de la collaboration multisectorielle dans tous les domaines de la prévention des noyades.
- ▶ Les Canadiens les plus vulnérables doivent participer à la recherche de solutions et faire preuve de leadership pour trouver des stratégies d'intervention réduisant le risque de noyade.
- ▶ Continuer à établir des relations avec les intervenants au sein des ministères, des agences et des organismes du gouvernement du Canada; l'Assemblée des Premières Nations, Inuit Tapiriit Kanatami, et le Ralliement national des Métis ; et les associations et des communautés multiculturelles partout au Canada.
- ▶ Encourager et soutenir la création et l'expansion de coalitions communautaires et de projets de réduction des noyades afin d'augmenter les actions communautaires et d'inclure les noyades mortelles et non mortelles.
- ▶ Encourager les Canadiens et les Canadiennes et les groupes communautaires à utiliser les boîtes à outils fournies et à établir une liste de protocoles à suivre pour la prévention de la noyade et les incidents après la noyade.

Prochaines étapes

- ▶ Inclure les noyades mortelles et non mortelles dans le champ de la recherche, des activités, des stratégies, etc. à base communautaire.
- ▶ Faire participer les Canadiens et Canadiennes les plus vulnérables à la recherche de solutions et au leadership afin de trouver des stratégies d'intervention pour réduire les risques de noyade.
- ▶ Créer des outils supplémentaires pour soutenir les communautés dans la cartographie des zones où il y a un risque élevé de noyade.
- ▶ Collaborer avec des intervenants multisectoriels pour élaborer une liste de protocoles à suivre pour la prévention de la noyade et les incidents après la noyade.

La politique et la législation

But Assurer que les données factuelles orientent les efforts de politiques et législations relatives à la prévention des noyades interventionnelles.



Recommandations – Appel à l'action

Le gouvernement du Canada peut contribuer aux efforts de prévention de la noyade en :

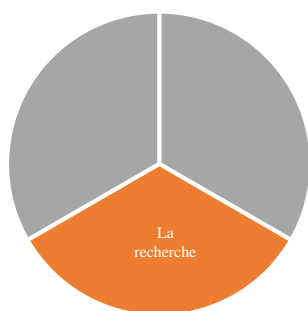
- ▶ Finançant la recherche sur la noyade non mortelle.
- ▶ Facilitant et soutenant un cadre d'implantation de programmes de natation de survie pour tous les néo-Canadiens au cours de la période de trois (3) ans suivant leur arrivée.
- ▶ Finançant la conception et la création d'une carte en ligne mise à la disposition du public pour identifier les zones dans lesquelles des noyades ou/événements (mortels et non mortels) se sont produits; où plus d'une noyade s'est produite dans un même environnement ou encore, où de nombreuses noyades sont survenues dans une même situation; identifier les zones à haut risque où les communautés locales et les gouvernements peuvent prendre des mesures positives pour éviter de nouvelles noyades.
- ▶ Facilitant et soutenant un cadre d'implantation pour une législation cohérente à travers le Canada sur le clôturage des piscines. Des règlements sur les clôtures existent et peuvent être utilisés comme base pour en créer d'autres.
- ▶ Amendant le Règlement sur les petits bâtiments en vigueur³ (DORS-2010-91, articles 204(a)/310(1)(a)(i)/302), pour qu'il soit obligatoire que chaque personne à bord d'une embarcation porte un vêtement de flottaison individuel ou un gilet de sauvetage approuvé par Transports Canada.
- ▶ Facilitant et soutenant un cadre d'implantation de formation obligatoire en réanimation cardiorespiratoire (RCR) lors de l'obtention ou le renouvellement du permis de conduire.
- ▶ Implantant un Comité d'examen des noyades et les incidents de noyade et faire des recommandations pour la mise en œuvre.

Prochaines étapes

- ▶ Faire participer le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux/territoriaux et les gouvernements locaux de tout le Canada à l'effort de prévention de la noyade.
- ▶ Examiner les preuves pour identifier plus clairement la longueur et/ou le type de « petites embarcations » qui doivent être soumis à des exigences légales pour le port d'un vêtement de flottaison individuel ou d'un gilet de sauvetage.

La recherche et le développement

But Assurer que les données factuelles orientent les efforts de prévention des noyades interventionnelles.



Recommandations – Appel à l'action

- ▶ La conception/livraison d'une carte interactive en ligne identifiant tous les lieux de noyade au Canada.
- ▶ Tirer parti des leçons tirées de la réduction des accidents de la route au Canada.
- ▶ Collaborer avec l'industrie de la technologie de prévention des noyades pour évaluer les preuves de l'efficacité de la technologie dans la prévention des incidents de noyade.
- ▶ Rechercher un partenariat avec les secteurs technologique et universitaire pour créer une bourse pour le développement de technologies de prévention de la noyade.
- ▶ Recherche par et pour les peuples autochtones - Premières nations, Inuit et Métis.
- ▶ Mener des recherches et explorer les avantages des programmes de natation de survie pour les nouveaux Canadiens.
- ▶ Créer et évaluer des programmes qui enseignent au public la reconnaissance de la noyade et les techniques de sauvetage, en accordant une attention particulière aux groupes les plus à risque.
- ▶ La collecte et la recherche de données sur la noyade au Canada pour inclure une compréhension plus approfondie des facteurs de risque socioéconomiques et pour inclure la noyade non mortelle et intentionnelle. Des conseils normatifs/d'experts sur une définition d'entrée non intentionnelle dans l'eau et un système de classification seraient utiles.
- ▶ Faire de la noyade en milieu supervisé une priorité nationale et le premier objectif à atteindre une mortalité nulle.
- ▶ Mener des études rétrospectives et prospectives sur les noyades chez les enfants et les adultes vivant avec des troubles neurodéveloppementaux et des conditions médicales.
- ▶ Faire des recherches sur les noyades de témoins/sauveteurs au Canada pour connaître les circonstances dans lesquelles chacune de ces noyades s'est produite afin de mieux comprendre comment ces noyades pourraient être évitées à l'avenir.

Prochaines étapes

- ▶ Mener des recherches et explorer les avantages des programmes de natation de survie pour les nouveaux Canadiens.
- ▶ Une étude sur la noyade chez les enfants et les adultes vivant avec des troubles neurodéveloppementaux est entreprise par le groupe de travail technique en se concentrant sur les entrées d'eau non intentionnelles.
- ▶ Rechercher des fonds pour la conception/livraison d'une carte interactive en ligne mettant en évidence les lieux de noyade mortels et non mortels à travers le Canada qui sera mis à la disposition des Canadiens/du public afin de sensibiliser le public au danger des zones à risque élevé, ainsi que des politiques et décideurs.
- ▶ Rechercher un partenariat avec les secteurs technologiques et universitaires afin de créer une bourse pour le développement de technologies de prévention de la noyade.

RÉFÉRENCES



1. Internet : <https://www.northyorkarts.org/land-acknowledgement/>
2. Internet : <https://undocs.org/A/75/L.76>
3. Gouvernement du Canada. Internet : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fr/reglements/DORS-2010-91/page-2.html>.
4. Internet : www.merriam-webster.com.
5. Organisation mondiale de la Santé. (2014). Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès. Genève, Organisation mondiale de la Santé.
6. Organisation mondiale de la Santé. (2014). Rapport mondial sur la noyade : comment prévenir une cause majeure de décès. Genève, Organisation mondiale de la Santé. 6. Organisation mondiale de la Santé. (2017). Prévention de la noyade : Guide pratique. Genève, Organisation mondiale de la Santé.
7. Internet : <https://tc.canada.ca/fr/statistiques-collisions-route-canada-2018>
8. S. Beerman, J.J.L.M Bierens, T. Clemens, D. Meddings, A. Rahman, D. Szpilman. Clarification and Categorization of Non-fatal Drowning: A draft Position Statement for review and input by the global drowning community. Groupe de travail sur la noyade non mortelle de l'Organisation mondiale de la Santé. 2019. Internet : https://www.who.int/violence_injury_prevention/drowning/non-fatal-drowning/en/
9. Internet : <https://www.jackrabbitclass.com/blog/drowning-prevention-whats-the-best-solution/> Voir aussi : <https://www.athleticbusiness.com/aquatic/electronic-surveillance-technology-for-drowning-detection.html>; <https://www.newsweek.com/2015/07/10/technology-end-childhood-drowning-347769.html>
10. Gupta, M., Bhaumik, S., Roy, S. Panda, R.K., Penden, M., and Jagnoor, J. Determining child drowning mortality in the Sundarbans, India: applying the community knowledge approach. 2020 Sept 17. Internet : <http://injuryprevention.bmj.com/>
11. Internet : <http://mbsaferwaters.ca/>
12. Internet : <https://www.lifesaving.bc.ca/public-access-liferings-project>
13. Internet : <https://www.lifeguardauthority.com/>
14. Internet : www.lifejacketsforlife.ca
15. Internet : <https://www.facebook.com/UNBISP>
16. Internet : <https://www.lifesaving.ca/swim-to-survive.php>
17. Internet : <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-the-danger-of-water-is-another-hurdle-for-the-poor-to-overcome/>
18. Internet : <https://www.preventable.ca/>
19. Internet : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Lifesaving_Drowning-2020_CAN_Fr_2020-.pdf.
20. Yanchar N.L, Warda L.J., Fuselli P.; Société canadienne de pédiatrie, comité de prévention des blessures. (2012). La prévention des blessures chez les enfants et les adolescents : une démarche de santé publique. Paediatr Child Health 17(9):511.
21. Clemens T. (2017). Addressing Gaps in our Understanding of the Epidemiology of Drowning at the Global, National, and Local level [Thèse de doctorat]. York University. Internet : https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/bitstream/handle/10315/33508/Clemens_Tessa_K_2017_P hD.pdf?sequence=2&isAllowed=y
22. Rapport sur la noyade au Canada : édition 2020. Société de sauvetage. Disponible au lien suivant : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/Lifesaving_Drowning-2020_CAN_Fr_2020-.pdf.
23. Beyond the Bump Education (avril 2021). Internet : <https://youtu.be/H2dgKmKTxRw>.
24. L'information a été fournie par le Centre de recherches sur la prévention des noyades du Canada à l'aide d'une requête spéciale sur les variables liées à la définition de la Coalition des milieux supervisés.
25. Plan canadien de prévention de la noyade 7e édition. La coalition canadienne pour la prévention de la noyade. Octobre 2020. Internet : <https://cdpcoalition.ca/publications/>
26. Les détails et les informations sur Jérémie Audette, le résumé post-noyade et les stratégies de prévention de la noyade ont été fournis par Michael Shane, directeur de la gestion de la sécurité, Société de sauvetage.
27. Santé Canada, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuit. (2001). Les lésions traumatiques accidentelles et intentionnelles chez les Autochtones du Canada 1990-1999.
28. Croix-Rouge canadienne. Rapport national sur la noyade. Une analyse des décès liés à l'eau au Canada pour 1998. Rapport de surveillance visuelle : édition 2000. Croix-Rouge canadienne. 55.
29. Pike I., Richmond, S., Rothman, L., et A. Macpherson (eds.) (2015). Canadian Injury Prevention Resource. Toronto (Ont.), Parachute.
30. Internet : <https://www.sac-isc.gc.ca/fr/1602010609492/1602010631711>.
31. Croix-Rouge canadienne (2010). Les noyades et autres traumatismes liés à l'eau au Canada : 10 ans de recherche. Internet : http://www.croixrouge.ca/crc/documents/fr/3-3-4_ws_final_m2_french2006_04_19.pdf.
32. Internet : https://www.climatechangenunavut.ca/sites/default/files/3154-315_climate_english_reduced_size_1_0.pdf.
33. Société de sauvetage. (2010). L'influence de l'ethnicité lors de la participation à des activités aquatiques et des noyades au Canada.
34. Société de sauvetage. (2016). L'influence de l'ethnicité des pré-ados en ce qui concerne la natation et la sécurité aquatique au Canada.
35. Société de sauvetage. (2011). Étude auprès de groupes de discussion dirigée animés en anglais et en mandarin.
36. Croix-Rouge canadienne. Rapport sur les décès liés à l'eau : Canada 1991-2010. 2014 Disponible au lien suivant: <http://www.croixrouge.ca/crc/documents/fr/WhatWe-Do/Swimming-WaterSafety/rapport-sur-les-deceslies-a-leau-au-canada-de-1991-a-2010.pdf>.
37. Internet : www.nopushmovement.com
38. Croix-Rouge canadienne. (2011). Les décès par immersion et par traumatisme liés à la navigation au Canada – 18 ans de recherche. Ottawa (Ont.), CroixRouge canadienne. Internet : http://www.croixrouge.ca/crc/documents/fr/3-3-4_2011_navigation_fnl.pdf.
39. Voir les vidéos sur l'usage des gilets de sauvetage : <https://csbc.ca/fr/accrocs-aux-gilets-de-sauvetage>.
40. Clemens T., Tamim H., Rotondi M., et A.K. Macpherson. A population based study of drowning in Canada. BMC public health. 13 juillet 2016;16(1):559. 43.
41. Croix-Rouge canadienne. (2013) Analytical report on Aboriginal open water fatalities: promising practices for prevention. Croix-Rouge canadienne. Internet : <https://www.redcross.ca/crc/documents/What-We-Do/Swimming-Water-Safety/aboriginal-open-water-fatalities-practices-prevention-march-2013.pdf>.
42. Rapport sur la noyade au Canada : édition 2019. Société de sauvetage. Disponible au lien suivant : https://www.lifesaving.ca/cmsUploads/lifesaving/File/98RapportCdnNoyade2019_webcropped.pdf.

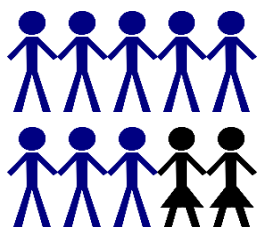
ANNEXES

LE PROBLÈME DE LA NOYADE AU CANADA

Noyades mortelles



D *La noyade mortelle* « est le processus d'altération de la fonction respiratoire résultant d'une submersion/immersion dans un liquide; le sujet en sort indemne, avec une pathologie, ou il décède. »⁵



80 %

sont des hommes

- ▶ Le nombre de décès par noyade rapporté sur 25 ans a réduit, malgré que des centaines de noyades mortelles surviennent encore au Canada chaque année.
- ▶ En 2013-2017 (période de cinq ans la plus récente), approximativement 438 personnes sont décédées de noyade au Canada chaque année, ce qui correspond à un taux de mortalité brut de 1,2 pour 100 000 habitants chaque année.²²
- ▶ Plus de 30 ans de recherche et de rapports nationaux sont disponibles auprès de la Société de sauvetage du Canada. Un sommaire de deux pages avec des infographies est publié annuellement pour compléter le [Rapport sur la noyade au Canada](#).⁴²

En bref²²

Les progrès à long terme réalisés pour réduire les décès par noyade au Canada sont encourageants malgré le fait que, en moyenne, environ 450 décès non intentionnels liés à l'eau surviennent encore chaque année, bien qu'ils aient été évitables. Ces chiffres réaffirment le besoin de poursuivre les efforts de prévention de la noyade.

L'analyse des plus récentes données disponibles sur les décès liés à l'eau révèle le profil actuel de la mortalité par noyade au Canada :

- ▶ Les taux de mortalité liés à l'eau les plus élevés (2013-2017) se retrouvent chez les adultes de 50 ans et plus et les jeunes adultes de 20 à 34 ans.
- ▶ La vaste majorité des victimes étaient de sexe masculin (79 %).
- ▶ Les décès liés à l'eau sont plus susceptibles de survenir pendant les mois plus chauds de mai à septembre (66 %).
- ▶ La plupart des décès liés à l'eau au Canada sont survenus dans des plans d'eau naturels (70 %). C'est dans les lacs et étangs, suivis des rivières, criques et ruisseaux, et des chutes d'eau qu'on trouve la plus haute fréquence de décès par noyade. Les décès liés à l'eau dans des milieux artificiels, bien que moins fréquents en 2013-2017. Les baignoires constituaient le milieu artificiel le plus courant pour les décès par noyade.
- ▶ La plupart des décès liés à l'eau au Canada sont survenus lors d'activités récréatives. Les activités de la vie quotidienne (29 %) ont été la deuxième cause de noyade les plus récentes données indiquent que les décès liés à l'eau ont surtout eu lieu lors d'activités aquatiques et de la navigation.
- ▶ **Voir le Rapport national sur les noyades 2020 aux pages 50 et 51.**

LE PROBLÈME DE LA NOYADE AU CANADA

Noyades non mortelles

- D** *Noyades non mortelles* « le processus d'altération de la fonction respiratoire est arrêté avant la mort. »⁸
- D** La « *toux violente et incontrôlée* » est caractérisée par le fait de cracher du liquide/dégager du liquide des voies respiratoires et par une toux soutenue. Cela offre à tous les observateurs un moyen fiable et adéquat pour établir que le processus de noyade est engagé.⁸
- D** L'expression « *capacité fonctionnelle de départ* » inclut la capacité cognitive, motrice et psychologique de l'individu avant la noyade. Cette donnée est utilisée pour mesurer le niveau de morbidité résultant de la noyade.⁸

Base de données canadienne sur les noyades non mortelles

L'élaboration de la base de données canadienne sur les noyades non mortelles est en cours. Il reste encore beaucoup à faire, y compris le choix des meilleures méthodologies à utiliser pour la collecte de données. Il appliquera le cadre de catégorisation des noyades non mortelles (CCNNM) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le CCNNM offre une clarté de compréhension, cohérence et fiabilité ainsi que la cohérence et la fiabilité pour l'évaluation, l'analyse, la conversation et le débat. Il sert également de moyen de dialogue et de communication sur les noyades non mortelles dans tous les contextes, y compris les médias et les enquêtes communautaires.⁸

Le CCNNM pourrait avoir une incidence sur la qualité des soins et des traitements préhospitaliers ou en établissement, entraînant ainsi une baisse du nombre de personnes vivant avec une morbidité/blessure grave (ce qui signifie qu'il pourrait y avoir une augmentation du nombre de personnes vivant avec certains ou pas de morbidité/blessure) suite à une noyade.⁸



Gravité de la déficience respiratoire (immédiatement après l'arrêt du processus de noyade)		
(1) Déficience légère	(2) Déficience modérée	(3) Déficience grave
<ul style="list-style-type: none"> • Respiration • Toux de détresse involontaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à respirer • Désorienté(e) mais conscient(e) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne respire pas ET / OU • Inconscient(e)
ET		
<ul style="list-style-type: none"> • Entièrement alerte 		
Catégorie de morbidité (sur la base de toute baisse par rapport à la capacité fonctionnelle précédente au moment de la mesure)		
(A) Pas de morbidité	(B) Une certaine morbidité	(C) Morbidité sévère
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de déclin 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains déclin 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclin sévère

Limites principales :

1. Le portrait rapporté de l'altération de la fonction respiratoire immédiatement après la noyade peut être ambigu puisqu'il repose sur la connaissance des capacités initiales de la victime.⁸ 2. La mesure transversale de la capacité d'une personne est effectuée au moment que l'information est recueillie. Avec le temps qui passe, les symptômes peuvent évoluer.⁸

Lorsque des données cliniques plus détaillées sont disponibles, le CCNNM peut être utilisé en combinaison avec d'autres systèmes de notation afin de fournir des détails supplémentaires.⁸

LA RÉOLUTION DES NATIONS UNIES SUR LA PRÉVENTION DES NOYADES²

Nations Unies

A/75/L.76



Assemblée générale

Distr. limitée
14 avril 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 24 de l'ordre du jour
Élimination de la pauvreté et autres questions
liées au développement

Bangladesh et Irlande : projet de résolution*

Prévention mondiale de la noyade

L'Assemblée générale,

Réaffirmant les dispositions de sa résolution 70/1 du 25 septembre 2015, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », dans laquelle a été adoptée une série complète d'objectifs et de cibles ambitieux, universels, axés sur l'être humain et porteurs de changement, et réaffirmant qu'elle s'engage à œuvrer sans relâche pour que ce programme soit appliqué dans son intégralité d'ici à 2030, qu'elle considère que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l'humanité doit faire face et une condition indispensable au développement durable, et qu'elle est attachée à réaliser le développement durable dans ses trois dimensions – économique, sociale et environnementale – d'une manière équilibrée et intégrée en tirant parti de ce qui a été fait dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, dont elle s'efforcera d'achever la réalisation, et en ne laissant personne de côté,

Réaffirmant également les dispositions de sa résolution 69/313 du 27 juillet 2015 sur le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui appuie et complète le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dont il fait partie intégrante, qui contribue à replacer dans leur contexte les cibles concernant les moyens de mise en œuvre grâce à l'adoption de politiques et mesures concrètes, et qui réaffirme la volonté politique résolue de faire face aux problèmes de financement et de créer, à tous les niveaux, un environnement propice au développement durable, dans un esprit de partenariat et de solidarité planétaires,

Rappelant sa résolution 71/222 du 21 décembre 2016, intitulée « Décennie internationale d'action sur le thème "L'eau et le développement durable" (2018-2028) » et sa résolution 73/226 du 20 décembre 2018, intitulée « Examen

* Pour statuer sur le présent texte, l'Assemblée générale devra reprendre, directement en séance plénière, l'examen du point 24 de l'ordre du jour.



approfondi à mi-parcours des activités relatives à la Décennie internationale d'action sur le thème "L'eau et le développement durable" (2018-2028) »,

Réaffirmant ses résolutions 53/199 du 15 décembre 1998 et 61/185 du 20 décembre 2006 sur la proclamation d'années internationales, et la résolution 1980/67 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1980, sur les années internationales et les anniversaires,

Rappelant sa résolution 74/2 du 10 octobre 2019, par laquelle elle a adopté la déclaration politique issue de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle intitulée « Couverture sanitaire universelle : œuvrer ensemble pour un monde en meilleure santé », dans laquelle elle a estimé qu'il fallait amplifier l'action menée pour faire face au fardeau de plus en plus lourd que représentaient les blessures et les décès, notamment ceux liés à la noyade, en prenant des mesures préventives et en dispensant des soins d'urgence, qui sont une composante fondamentale de la prestation intégrée de soins de santé,

Rappelant également la résolution 64.27 de l'Assemblée mondiale de la Santé en date du 24 mai 2011, intitulée « Prévention des traumatismes chez l'enfant »¹, et considérant que la noyade est l'une des principales causes mondiales de décès d'enfants par traumatisme et qu'elle appelle des mesures de prévention, notamment des actions de sensibilisation,

Profondément préoccupée par le fait que la noyade a été la cause de plus de 2,5 millions de décès évitables dans les dix dernières années, mais qu'elle est largement méconnue par rapport à l'impact qu'elle a,

Considérant qu'il y a un lien entre noyade et développement et notant que plus de 90 % des décès se produisent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, l'Afrique enregistrant les taux de noyade les plus élevés au monde et l'Asie supportant la plus lourde charge en ce qui concerne le nombre de décès par noyade,

Notant que la noyade est un problème de justice sociale qui touche de manière disproportionnée les enfants et les adolescents des zones rurales, de nombreux pays déclarant que la noyade est la principale cause de mortalité infantile et la noyade figurant parmi les 10 plus grandes causes de décès dans le monde chez les enfants âgés de 5 à 14 ans,

Notant avec préoccupation que l'estimation mondiale officielle de 235 000 décès par an ne tient pas compte des noyades attribuables à des phénomènes climatiques liés à des inondations et à des accidents liés au transport par voie d'eau, de sorte que la sous-représentation des décès par noyade peut atteindre 50 % dans certains pays,

Considérant que la prévention de la noyade peut accroître la résilience de la société et notant que la noyade ne touche pas seulement les nations côtières mais se produit fréquemment dans les rivières, les lacs, les réservoirs d'eau domestiques et les piscines de nombreux autres pays,

Soulignant l'intérêt des grands cadres mondiaux, notamment de l'Accord de Paris², du Nouveau Programme pour les villes³ et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)⁴ pour la lutte contre les

¹ Voir Organisation mondiale de la Santé, document WHA64/2011/REC/1.

² Voir FCCC/CP/2015/10/Add.1, décision 1/CP.21, annexe.

³ Résolution 71/256, annexe.

⁴ Résolution 69/283, annexe II.

changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe, notant que les catastrophes liées à l'eau touchent de plus en plus des millions de personnes dans le monde, en raison notamment de l'aggravation des effets néfastes des changements climatiques, et que les inondations touchent plus de personnes que tout autre risque naturel, la noyade étant la principale cause de décès pendant les inondations, et notant également l'importance que revêtent les plans d'adaptation nationaux pour ce qui est de faire face à ces risques,

Observant que la prévention de la noyade contribuerait à la réalisation du Programme 2030, et plus particulièrement qu'elle est une mesure efficace pour la prévention des décès d'enfants et peut protéger l'investissement dans le développement de l'enfant,

Notant que certains États Membres ont fait de nets progrès dans le domaine des politiques et des programmes visant à prévenir ou à réduire l'incidence de la noyade comme cause de décès,

Affirmant que la noyade est évitable et qu'il existe des interventions modulables et peu coûteuses, et soulignant qu'il est urgent de se doter d'une réponse efficace et coordonnée entre les parties prenantes à cet égard,

1. *Encourage* tous les États Membres, sur la base du volontariat, à envisager de prendre les mesures suivantes, en fonction des circonstances nationales :

- a) nommer un point focal national pour la prévention de la noyade ;
- b) se doter d'un plan national de prévention de la noyade, assorti d'un ensemble d'objectifs mesurables en fonction de leurs besoins et de leurs priorités, éventuellement dans le cadre de leurs plans, de leurs politiques et de leurs programmes sanitaires nationaux ;
- c) élaborer des programmes de prévention de la noyade alignés sur les interventions recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé, à savoir barrières, supervision, leçons de natation, formation au sauvetage et à la réanimation, réglementation de la navigation de plaisance, gestion des risques d'inondation et résilience ;
- d) promulguer et faire appliquer des lois sur la sécurité dans l'eau, dans tous les secteurs concernés, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports et de la réduction des risques de catastrophe, selon qu'il convient, et envisager de se doter d'une réglementation appropriée et proportionnée si ce n'est pas déjà fait ;
- e) inclure la noyade dans l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil et regrouper toutes les données relatives à la mortalité par noyade dans des estimations nationales ;
- f) organiser des campagnes de sensibilisation à la prévention de la noyade et des campagnes visant à faire évoluer les comportements ;
- g) encourager l'intégration de la prévention de la noyade dans les programmes de réduction des risques de catastrophes existants, en particulier dans ceux qui s'adressent aux populations exposées aux crues et aux inondations côtières, en faisant appel notamment à la coopération internationale, régionale et bilatérale ;
- h) favoriser la coopération internationale en échangeant enseignements, expériences et meilleures pratiques, dans la région et d'une région à l'autre ;

i) promouvoir la recherche et le développement de nouveaux outils et de nouvelles technologies pour la prévention de la noyade et favoriser le renforcement des capacités en faisant appel à la coopération internationale, en particulier pour les pays en développement ;

j) envisager de faire figurer dans les programmes scolaires des cours sur la sécurité dans l'eau, des leçons de natation et une formation aux premiers secours, dans le respect du dispositif de gouvernance régissant l'éducation dans leur pays ;

2. *Invite* l'Organisation mondiale de la Santé à contribuer aux efforts de prévention de la noyade des États Membres qui le lui demandent et à coordonner l'action des entités des Nations Unies, notamment du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et du Programme des Nations Unies pour le développement ;

3. *Décide* de proclamer le 25 juillet Journée mondiale de prévention de la noyade ;

4. *Invite* tous les États Membres, les organisations compétentes du système des Nations Unies et les autres organisations mondiales, régionales et sous-régionales, ainsi que les autres parties prenantes, notamment la société civile, le secteur privé, les milieux universitaires et les particuliers, à célébrer chaque année la Journée mondiale de prévention de la noyade de manière appropriée et compte tenu des priorités nationales, en organisant des activités éducatives et des activités d'échange de connaissances ou d'autres activités de sensibilisation à l'importance de la prévention de la noyade et à la nécessité d'engager d'urgence une action multisectorielle coordonnée pour améliorer la sécurité dans l'eau, le but étant de réduire le nombre de décès évitables ;

5. *Souligne* que toutes les activités qui seraient organisées à l'occasion de la Journée mondiale de prévention de la noyade devraient être financées au moyen de contributions volontaires, selon les moyens de chaque pays ;

6. *Invite* l'Organisation mondiale de la Santé à faciliter la célébration de la Journée mondiale de prévention de la noyade, en collaboration avec d'autres organisations compétentes, en tenant compte des dispositions figurant dans l'annexe de la résolution 1980/67 du Conseil économique et social ;

7. *Prie* le Secrétaire général de porter la présente résolution à l'attention de tous les États Membres, des organismes des Nations Unies et des organisations de la société civile afin que la Journée mondiale soit célébrée comme il convient.



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE™

Les experts en surveillance aquatique

Rapport sur la noyade

Élaboré par le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade pour la Société de sauvetage

Ces graphiques représentent les données les plus récentes sur les décès reliés à l'eau provenant des coroners et des médecins légistes de partout au Canada. Sauf dans le cas du premier graphique, toutes les données proviennent de la période de cinq ans la plus récente; soit de 2013 à 2017. Les totaux de 2016 et de 2017 sont basés sur des données partielles. Les renseignements complets pour la Colombie-Britannique n'étaient pas disponibles au moment de la collecte des données.†

DÉCÈS ET TAUX DE MORTALITÉ RELIÉS À L'EAU AU CANADA, 2008 À 2017

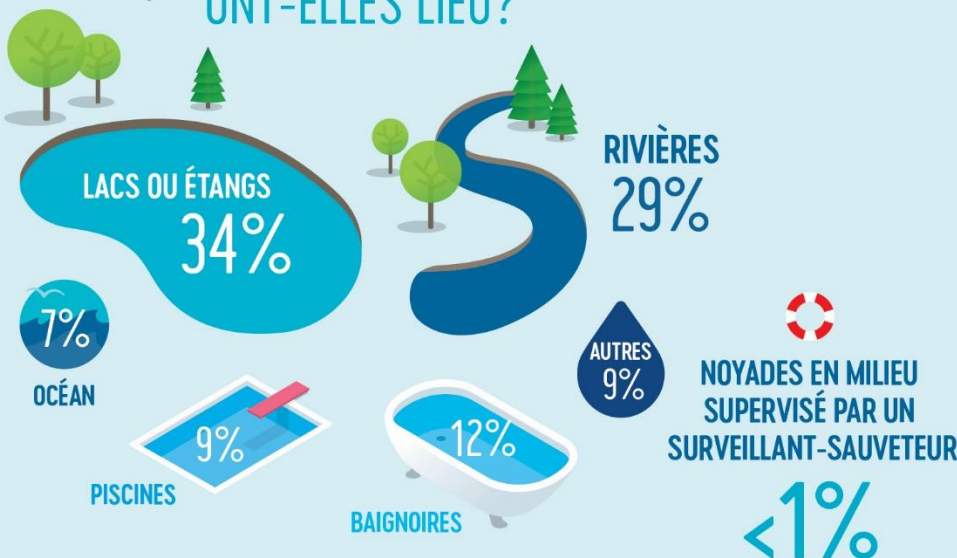


QUELLES SONT LES PERSONNES QUI SE NOIENT?



* Taux de mortalité annuel par 100 000 habitants

OÙ LES NOYADES ONT-ELLES LIEU?

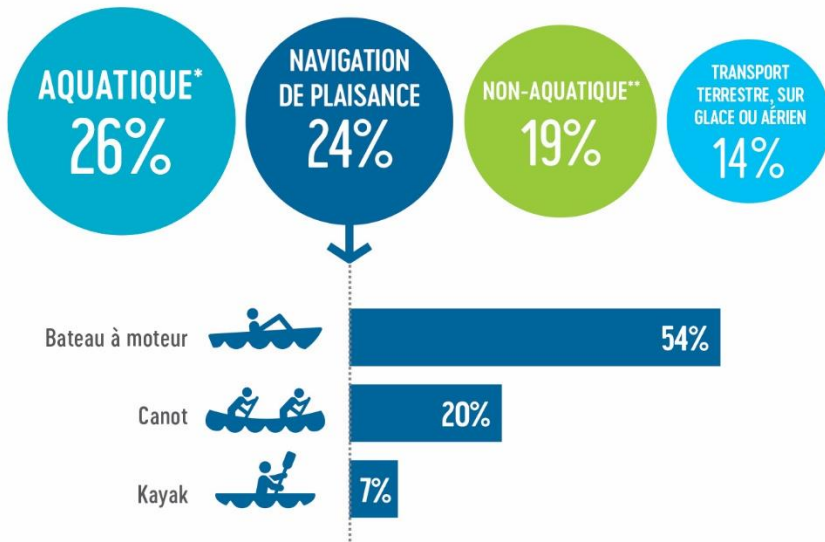


QUAND LES NOYADES SE PRODUISENT-ELLES?

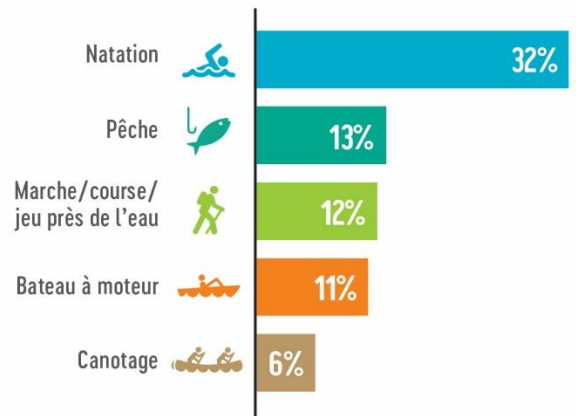
66%
DES NOYADES S'ÉTANT
PRODUITES ENTRE



? À QUEL TYPE D'ACTIVITÉ LES VICTIMES S'ADONNAIENT-ELLES?



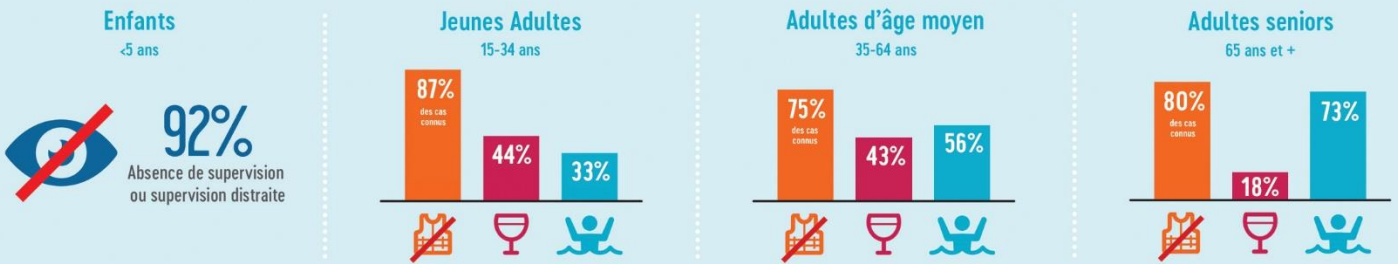
DÉCÈS RELIÉS À L'EAU, SELON LES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES



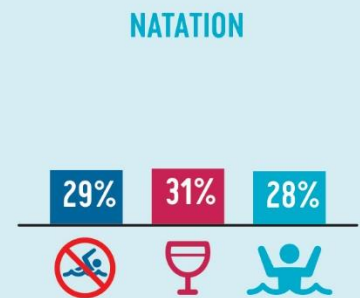
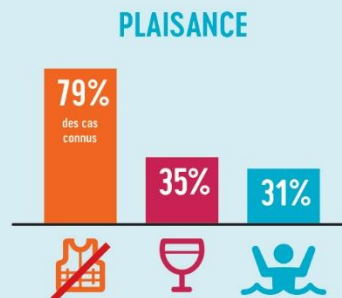
* La victime était intentionnellement dans l'eau (natation/baignade)

** Chute inattendue dans l'eau (marche/promenade en vélo/travail près de l'eau avant la chute)

! FACTEURS DE RISQUE



- Absence de VFI
- Consommation d'alcool
- Être seul
- Nageur fatigué ou non nageur



MÉTHODOLOGIE :

Les données sur les décès reliés à l'eau proviennent des bureaux des coroners en chef et des médecins légistes de chaque province et territoire. Les données sont colligées pour chacun des décès résultant d'incidents « dans l'eau, sur l'eau ou près de l'eau ». Les incidents « près de l'eau » ont été inclus si l'intention de l'activité était étroitement liée à un but récréatif, occupationnel ou quotidien. Les données comprennent les décès non intentionnels, et non les décès s'ensuivant de causes naturelles, de suicide, ou d'homicide.

REMERCIEMENTS :


Nous soulignons le soutien, la coopération et les efforts des organismes et personnes suivantes :

- Bureaux des coroners en chef et des médecins légistes de chaque province/territoire, qui ont permis et facilité un accès confidentiel aux rapports sur les décès non intentionnels reliés à l'eau;
- Les bénévoles qui ont contribué, par leur temps et leur énergie, à extraire les données de ces fichiers.

COORDONNÉES :

Le Centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade est la principale agence de recherche sur la noyade et les incidents liés à l'eau au Canada.

Tel: 416-490-8844
Courriel : experts@drowningresearch.ca

A photograph of a bathroom sink area. In the foreground, a white pedestal holds a vase of white flowers. To the left of the pedestal is a stack of white towels with blue stripes and a bar of yellow soap. To the right is a white sink. The background is a plain white wall with a window on the right side.

Le centre canadien de recherche sur la prévention de la noyade
La Coalition pour la prévention de la noyade
Plan canadien de prévention de la noyade, 8^e édition (mai 2021)

400 chemin Consumers Road
Toronto, Ontario M2J 1P8
CANADA

Téléphone +1 506 212-0166
Courriel experts@drowningresearch.ca
Site web www.drowningresearch.ca et www.cdpcoalition.ca